

Le PQ n'enterrera pas le Livre vert de L'Allier

SHERBROOKE (PC) — Le nouveau gouvernement québécois dirigé par M. René Lévesque n'enterrera pas le Livre vert de l'ex-ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier.

Telle est l'assurance qu'a donnée l'adjoint parlementaire au ministère des Affaires culturelles, M. Pierre de Bellefeuille, samedi, lors de l'inauguration du 9e salon des métiers d'art des Cantons de l'Est, à l'Université de Sherbrooke.

« Nous ne réparons pas à zéro, a-t-il dit. Notre politique va manifester la plus grande continuité. Il n'y aura que des changements secondaires dans les grandes lignes du Livre vert. Nous retenons donc l'idée de démocratisation et d'un plus grand accès à la culture, tout comme celle de décentralisa-

tion. Les affaires culturelles ne doivent plus seulement être le lot d'une élite. »

M. de Bellefeuille a néanmoins précisé que des changements s'effectueraient au niveau du sort réservé à ce ministère qui, depuis 1970, a vu plusieurs ministres se succéder à sa tête.

« Avant, nous avions l'impression, a-t-il dit, que la politique culturelle était la politique d'un seul homme. Nous n'avions pas de preuve qu'elle représentait la politique de l'ensemble du gouvernement. Le changement qui aura lieu sera donc que la politique culturelle va s'efforcer d'être celle de l'ensemble du gouvernement. La preuve, c'est que nous ne considérons pas la culture comme l'ensemble des affaires culturelles, ça va plus loin; la culture touche tous les autres domaines. »

Leadership, orientation: pas avant 1978

Les libéraux se donnent un an pour digérer la défaite

par Philippe GAGNON

Le Parti libéral du Québec ne tiendra aucune manifestation importante au cours de 1977, laissant aux militants le temps de digérer la défaite du 15 novembre et au Parti québécois celui de dévoiler ses plans.

Comme il avait été indiqué, le PLQ n'envisage pas tenir de congrès au leadership ni de grande assemblée d'orientation politique avant 1978. Les membres du conseil de direction du parti, réunis samedi à Montréal, ont désigné M. Gérard-D. Lévesque comme successeur intérimaire de M. Robert Bourassa. Le Parti libéral s'engage donc dans une période de réflexion et de consultation auprès de ses militants avant de décider de ses grandes orientations.

Comme on le sait, la commission politique avait recommandé au conseil de direction de tenir une grande réunion pour décider des orientations politiques du PLQ, mais le conseil national a préféré ignorer cette proposition. Le président du PLQ, M. Ben Payeur, a expliqué que son parti organiserait plutôt des congrès régionaux, mais de moins grande envergure que dans le passé, pour amener les libéraux du Québec à réfléchir, en petits groupes, sur leur avenir. « Nous allons prendre tout le temps voulu pour nous remettre en marche », a-t-il ajouté.

A son avis, le Parti libéral du Québec est, par ailleurs, la seule formation politique véritablement

fédéraliste où les tenants d'un Canada uni pourront trouver refuge. « Actuellement, a-t-il commenté, les Québécois sont inquiets de leur avenir devant la menace séparatiste. Il est important que nous leur fournissions un refuge, une tribune pour s'exprimer et défendre leurs idées sur l'option canadienne. »

Le chef sortant du Parti libéral, M. Robert Bourassa, aidera d'ailleurs la commission politique à redéfinir l'option d'un fédéralisme nouveau. M. Payeur a en effet déclaré que l'ex-premier ministre quitterait le Québec au cours des prochains mois pour étudier les différentes formes de fédéralisme européen. M. Bourassa, qui refuse toujours d'accorder des entrevues aux journalistes, a indiqué cependant qu'il quitterait le Québec, au début de 1977, probablement pour la Belgique, « pour se remettre à l'étude et examiner comment le fédéralisme est vécu en Europe ». Il doit par la suite faire part de ses observations à la commission politique du PLQ et continuera de collaborer de près avec la formation politique qui l'avait porté à la tête du gouvernement québécois, de 1970 au 15 novembre 1976.

Le nouveau chef

Le leader intérimaire du PLQ, qui prendra la relève de M. Bourassa le 1er janvier 1977, a pour sa part indiqué que les Québécois pourront se fier à sa formation politique dans la défense du fédéralisme canadien.

« Nous allons nous battre contre toute forme de séparatisme. Notre stratégie sera établie en temps et lieu, lorsque le PQ dévoilera ses plans. Entre-temps, nous collaborerons avec le gouvernement lorsqu'il présentera des lois et des programmes visant au mieux-être des Québécois. Nous avons cependant l'équipe péquiste à l'oeil et notre première préoccupation est de garder le Québec dans le Canada », a signalé M. Gérard-D. Lévesque.

A son avis, l'équipe libérale de 27 députés constitue une solide opposition parlementaire au Parti québécois, qui n'a pas l'intention de se laisser damer le pion par l'Union nationale.

Mais le Parti libéral du Québec n'a plus les mêmes moyens finan-

ciers qu'auparavant. Il devra se serrer la ceinture puisque son budget passera de \$1,200,000 qu'il était en 1976, à \$600,000 au cours de la prochaine année. Des employés permanents seront congédiés et le parti devra compter sur le travail de plus de bénévoles pour garder son efficacité.

Une campagne de financement populaire sera lancée au cours des prochains mois alors que le recrutement sera intensifié. Les dirigeants libéraux veulent grossir le nombre de membres du parti, de 100,000 qu'il est actuellement.



Le chef sortant du Parti libéral, Robert Bourassa, participait samedi au conseil de direction du PLQ, à Montréal.

Laurin reverra les tests

TORONTO (PC) — Un membre du cabinet du nouveau gouvernement péquiste au Québec estime qu'il importe de prendre les mesures nécessaires pour protéger les droits des Québécois anglophones.

Le Dr Camille Laurin, ministre d'État au Développement culturel vient de déclarer qu'il va étudier l'esprit d'équité des tests linguistiques imposés dans la province en vertu de la loi 22.

Il a fait ce commentaire au cours d'une entrevue en prévision du programme de télévision Ombudsman, diffusé hier soir. Il répondait alors à une question se rapportant au fait qu'un certain nombre de diplômés de l'école d'infirmiers de l'université

McGill n'ont pas réussi à obtenir leur permis de pratiquer au Québec après leur échec à ces tests.

M. Laurin, responsable de la mise en vigueur de la loi 22, a annoncé que le ministre de l'Éducation devrait s'assurer que les étudiants acquièrent une connaissance pratique du français, mais il a assuré que les tests devraient être révisés afin de tenir compte des connaissances dont chaque candidat aura besoin dans sa profession.

Cependant, il a expliqué que le français devrait être la langue officielle de la province, et que les professionnels au Québec devraient travailler en français, quand cela est nécessaire, et partout.

LA MÉTÉO

Pour ce début de semaine, les météorologues prévoient dans l'ensemble un dégagement au cours de la matinée, alors que 8 cm, soit 3 pouces environ de nouveaux cristaux blancs devraient avoir recouvert la majorité de nos régions au cours de la nuit. Demain, le temps demeurera ensoleillé avec des températures froides et des vents modérés de l'ouest atteignant des vitesses de 20 à 40 km/h.

à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum: -15	Maximum: -10	Ensoleillé	Ensoleillé
avec des vents modérés			

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-31	-22	Ensoleillé	Ennuag., neige
Outaouais	-15	-10	Ensoleillé, vents mod.	Ensoleillé
Laurentides	-15	-10	Ensoleillé, vents mod.	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-13	-9	Couvert, neige	Ensoleillé
Mauricie	-28	-19	Ensoleillé	Ennuag., neige
Québec	-13	-10	Dégagement	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-22	-15	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé
Rimouski	-12	-10	Couvert, neige	Ensoleillé
Gaspésie	-11	-10	Couvert, neige pass.	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	-11	-10	Couvert, neige pass.	Ensoleillé
Sept-Îles	-11	-10	Couvert, neige pass.	Ensoleillé

au Canada

RÉGIONS	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	4	8
Alberta	Nuageux	Edmonton	-5	5
Saskatchewan	Chutes de neige	Regina	-9	-5
Manitoba	Neige	Winnipeg	-20	-10
Ontario	Ensoleillé	Toronto	-10	-7
Nouveau-Brunswick	Dégagement	Fredricton	-12	-10
Nouvelle-Écosse	Chutes de neige	Halifax	-13	-5
Île-du-Prince-Édouard	Chutes de neige	Charlottetown	-13	-8
Terre-Neuve	Neige	Saint-Jean	-5	1

si vous partez...

aux États-Unis

Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	7	Chicago	-8	1	Nlle-Orléans	17	20
Washington	10	San Francisco	3	15	Miami	22	28
Boston	10						

vers les capitales

Amsterdam	0	Londres	0	Stockholm	0
Athènes	16	Le Caire	16	Sydney	22
Berlin	2	Lisbonne	14	Tokyo	7
Bruxelles	0	Madrid	6	Tunis	15
Casablanca	17	Moscou	1	Vienne	3
Genève	-1	Paris	-2	Varsovie	2
Hong Kong	14	Rome	15		

vers les plages

Acapulco	25	31	Bermudes	19	21	Nassau	20	24
Mexico	8	23	Barbade	23	28	Rio de Janeiro	23	29

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement au numéro 1403 — Port de retour garanti »

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40	REDACTION	285-7070
Lundi au vendredi \$1.25	EDITORIAL	285-7030
Samedi seulement \$0.50	PROMOTION	285-7100
	RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	PETITES ANNONCES (annonces classées)	
par porteur: \$2.00	Commandes	285-7111
par courrier: \$2.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
pour porteur: \$2.00	pour changer ou annuler	285-7205
Lundi au samedi \$1.40	du lundi au vendredi: 9h à 16h30	
Lundi au vendredi \$1.25	GRANDES ANNONCES	285-7202
Samedi seulement \$0.50	Détails: National, Télé-Press, Vacances, voyages	285-7306
	Carrières et professions, nominations	285-7320
pour porteur: \$2.00	COMPTABILITÉ	
Lundi au samedi \$2.80	Grandes annonces	285-6892
Lundi au vendredi \$2.45	Petites annonces	285-6901
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
pour porteur: \$2.80		
Lundi au samedi \$2.80		
Lundi au vendredi \$2.45		
Samedi seulement \$1.00		
</		

Nouvelle baisse du revenu des agriculteurs en 77

par Paul POULIOT
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — La conférence fédérale-provinciale sur les perspectives de l'agriculture s'est ouverte, ce matin, sur une note plutôt sombre, avec l'annonce d'une baisse du revenu net des agriculteurs canadiens l'an prochain.

De leur côté, les consommateurs peuvent s'attendre à payer plus cher pour le bœuf, le lait, les pommes, les légumes frais et en conserve. Cependant, ils bénéficieront d'une baisse des prix du porc et de la volaille.

La tendance à la baisse du revenu agricole net, amorcée cette année, se poursuivra en 1977. Selon Statistiques Canada, le revenu net des cultivateurs devrait s'établir, pour l'année qui s'achève, à environ \$3,7 milliards, à comparer au niveau sans précédent de \$1,4 milliards en 1975.

Les perspectives établies pour l'an prochain se fondent sur les perspectives que présentent divers produits agricoles, telles que préparées par les économistes du ministère de l'Agriculture du Canada.

Ces données font d'ailleurs l'objet de discussions, aujourd'hui, dans la capitale fédérale, entre les fonctionnaires fédéraux et provinciaux, les représentants des agriculteurs et d'autres membres du secteur agricole de l'économie canadienne, réunis dans le cadre de la Conférence annuelle des perspectives de l'agriculture du Canada, conférence qui doit se terminer demain.

La diminution prévue du revenu agricole net est principalement imputable à la baisse des recettes pour les céréales et à la hausse des coûts de production.

Les experts ne s'attendent d'ailleurs pas à ce que les prix mondiaux du blé retrouvent leurs niveaux de l'été dernier, en raison de l'influence qu'exerce sur le marché l'abondance de la récolte de cette année et les stocks mondiaux accrus. Cependant, les économistes croient que les prix ne fléchiront pas davantage. Sur le marché nord-américain, les prix des céréales fourragères seront en moyenne inférieurs à ceux de 1975-1976, mais ils semblent s'être stabilisés.

D'autre part, les prix des oléagineux devraient demeurer près du niveau actuel durant la prochaine campagne. Vu la situation, les agriculteurs canadiens consacreront vraisemblablement une partie de leurs superficies à la

production de céréales fourragères et d'oléagineux, puisque les prix des cultures sont relativement élevés.

Tout laisse prévoir que la production de bœuf fléchira l'an prochain. Toutefois, celle du porc et de la volaille marquera une forte hausse au cours du premier semestre. Par conséquent, les consommateurs canadiens bénéficieront d'une augmentation des disponibilités et d'une baisse des prix de ces deux derniers produits, mais ils subiront une hausse du prix du bœuf.

En effet, la diminution prévue du cheptel bovin, en 1977, devrait entraîner un recul des approvisionnements de bœuf et de meilleurs prix à la production.

Les économistes prévoient que les prix du porc fléchiront l'an prochain et qu'au cours du premier semestre, ils varieront de \$50 à \$55 les cent livres.

Si l'on prévoit un accroissement des besoins en lait de consommation, par contre les livraisons totales des producteurs, y compris celles de lait de transformation, accusent une baisse. Le prix de détail de lait de consommation devrait donc augmenter légèrement.

Afin de satisfaire à la demande croissante des consommateurs, la production de Cheddar devrait s'accroître d'environ 12 p. cent. D'un autre côté, la consommation de beurre devrait accusé une diminution modérée et la production accusera un fléchissement de 10 à 12 p. cent.

La situation de l'industrie de la poudre de lait écrémé continuera d'être moins que brillante, puisque les prix mondiaux ne devraient pas s'améliorer l'an prochain, à cause de l'abondance des stocks détenus par les principaux pays exportateurs.

On évalue à quelque 325 millions de livres la production de lait écrémé en poudre pour 1977. D'autre part, il est prévu que, dans l'ensemble, la consommation intérieure de ce produit laitier ne devrait pas augmenter et même qu'elle pourrait diminuer davantage. Il est donc plus probable qu'au surplus de quelque 300 millions de livres de 1976, vienne s'ajouter un excédent exportable d'environ 200 millions de livres.

Ces réserves énormes ne seront pas sans exercer une influence défavorable sur l'ensemble de l'industrie laitière du Canada et plus particulièrement sur celle du Québec, puisque celui-ci est de loin le plus important producteur de poudre de lait au pays.

Un foyer clandestin pour vieillards rouvre ses portes à Sacré-Coeur

par Claire DUTRISAC

Mme J. Morissette, de Sacré-Coeur, a rouvert un foyer pour personnes âgées, même si ses établissements ont déjà été vidés et fermés par le ministère des Affaires sociales, à la suite d'articles publiés dans LA PRESSE en 1973.

Mme Morissette, qui se présente comme "garde" sans être infirmière, a demandé à la municipalité de Sacré-Coeur un permis de "maison de chambres", au 847, rue Domville. Elle a actuellement dix pensionnaires dont quatre requièrent des soins médicaux et hospitaliers qu'elle ne peut fournir.

Le maire de Sacré-Coeur, M. James Darby, savait que les deux établissements de Mme Morissette avaient été fermés par le MAS, en 1973. Il a quand même accordé le permis sollicité "puisque'il ne s'agissait plus d'un hôpital" a-t-il déclaré. Il n'a pu dire si le nombre des "chambres" était limité ni si Mme Morissette se conformait aux règlements quant à l'hygiène.

Avertie de cette situation, il y a déjà plusieurs mois, le ministère a envoyé un de ses inspecteurs... qui s'est simple-

ment fait fermer la porte au nez et le travail des fonctionnaires en est resté là.

Mais l'indignation des familles attire de nouveau l'attention sur cette maison.

L'histoire se répète

De multiples témoignages indiquent que la maison de Mme Morissette est aussi sale qu'autrefois. Un témoin a qualifié la cuisine "d'écoeurante".

A l'extérieur, dans la cour, des draps souillés traînent souvent dans la neige et les boîtes à ordures ne sont pas couvertes.

Un visiteur a souligné le débraillé vestimentaire de Mme Morissette, un débraillé "génant" a-t-il dit.

Une plainte adressée au CSS-Richelieu (Centre de services sociaux Richelieu), dont nous avons reçu copie, précise: "Brutale, et de caractère peu compréhensible, Mme Morissette, qui se dit garde-malade, ne peut parler que sur un ton insolent. De plus, nous avons vu des patients de cette institution se faire brutaliser et se faire maltraiter corporellement et mentalement par Mme Morissette."

Il arrive à un malade à l'esprit confus de se soulager dans un coin de sa chambre. Un informateur sûr nous a rapporté que

Mme Morissette lui a appliqué la méthode qu'on réserve aux chats, en pareille occurrence, pour les dompter!

Les médicaments sont distribués par des aides. La surveillance est abandonnée à des personnes qui, de leur propre dire, n'ont pas la compétence voulue. Les malades sont laissés parfois sous la garde d'une pensionnaire, elle-même handicapée. Le soir, un homme à tout faire reste seul avec eux. Des malades sont attachés à leur lit, sans nécessité. Certains ont des plaies de lit.

La nourriture est infecte: la viande est parfois avariée. Alors, on l'épice pour faire oublier le "gout de sûr"... Les portions sont minces. Les "bibettes" courent dans les boîtes de biscuits... et ailleurs.

Un climat de terreur

Plusieurs témoins ont utilisé les mêmes termes pour décrire le comportement de Mme Morissette: elle terrorise les pensionnaires. Elle les menace d'expulsion à la moindre protestation.

Depuis plusieurs années, les hôpitaux généraux se plaignent de la population qui, disent-ils, vient "dumper" ses vieux et ses malades chroniques dans les salles d'urgence. Et les hôpitaux restent "pris" avec ces cas qui

occupent des lits destinés aux soins de maladies aiguës.

Mais ce procédé, certains hôpitaux l'utilisent aussi pour se débarrasser de leurs malades chroniques souvent en les envoyant dans des établissements de qualité douteuse.

Ainsi, le foyer de Mme Morissette est alimenté par l'hôpital Charles-Lemoyne. La travailleuse sociale du CSS-Richelieu attachée à Charles-Lemoyne, Mme Pierrette Sockué-Gagné, n'a jamais placé de malades chez Mme Morissette, non plus que le CSS-Richelieu.

Les cas y sont dirigés par Mme Durivage, du Service de soins coordonnés à domicile du Montréal métropolitain, qui agit comme agent de liaison entre cet organisme et l'hôpital. D'autres cas sont référés par le directeur des soins professionnels, le Dr E. H. Letellier.

Il arrive aussi que des familles, en connaissance de cause ou non, s'adressent directement à Mme Morissette.

Ce centre hospitalier n'est pas le seul à pratiquer ce "dumping" de vieillards. Et c'est évidemment faute de meilleures ressources qu'on "place" chez Mme Morissette. Celle-ci est indépendante: elle aura toujours des vieux.

Trois morts dans un incendie rue Amherst

Ayant été prévenue de l'existence de lettres de menace envoyées à la propriétaire de la maison de chambres du 1495 rue Amherst ou trois personnes ont péri par asphyxie dans un incendie tôt hier matin, la police de la CUM émettait l'hypothèse qu'une main criminelle soit à l'origine du sinistre.

Le foyer d'incendie a en effet pris naissance dans cette maison de chambres située au deuxième étage, juste au-dessus d'une pizzeria et à proximité de deux petits appartements, emportant dans la mort les deux chambreurs, MM. Salvator Blondin, 63 ans Romeo Dulude, 55 ans, et l'occupante de l'appartement 2, Mme Marie Vallée, âgée de 58 ans.

Hier soir, la police n'avait cependant toujours pas établi la cause exacte de l'incendie bien qu'une fouille minutieuse ait été entreprise afin de découvrir des indices.

C'est en patrouillant dans ce secteur que le constable Jacques Viau du poste 4 aperçut, vers 5h37, de la fumée s'échapper de l'édifice situé à l'intersection des rues Amherst et Maisonneuve. Aussitôt alertés, une quarantaine de pompiers ont combattu l'incendie pendant près de deux heures. Une douzaine de personnes ont été conduites au poste 4 en attendant que le Service du Bien-être social leur trouve un gîte.



La mode québécoise est dans l'air. Non seulement les Québécois se sont-ils donné un nouveau gouvernement, voilà qu'ils peuvent s'enorgueillir de posséder une nouvelle race de chien québécois "pure laine". En effet, la comédienne Janine Fluet, qui d'occupe dans ses temps libres d'élevage canin, a réussi un croisement unique en accouplant un loup du Québec avec un berger allemand. Le rejeton combinerait les qualités des deux types d'animal.

Nuage de chlore

Des milliers d'habitants de la Louisiane ont été évacués samedi de leurs demeures en raison d'un nuage de chlore mortel qui descend lentement la vallée du Mississippi. Le gaz provenait d'une fuite causée par une explosion qui s'est produite vendredi dans une usine de produits chimiques de Baton Rouge.

Suggestion de cadeau à prix spécial



Luxeux cardigan à tricot 100% laine. Fabrication canadienne de haut standard. Disponible dans les tons unis de naturel ou caramel. Grandeurs: P M G TG

Ordinairement: \$40.00 (aussi autre modèle non illustré \$45.00)

Spécial: \$24.98

"Nous sommes ouverts tous les soirs jusqu'à Noël incluant les samedi soirs."

6554, Place Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213 281-1611

SARRAZIN & CHOQUETTE
J.-P. LAMY, A. LAJEUNESSE, R. SAURO props.

Services orthopédiques À PRIX COUPÉS

VENTE LOCATION AU MEILLEUR PRIX

Support parfait pour ventes variées

BAS ELASTIQUES en nylon diaphane sans couture
par Baus & Black

Ces bas nouveaux plus légers et plus élégants vous assurent un confort jusqu'à ci-inégale. Longueurs au dessus du genou, pied complet. Choix de deux épaisseurs

BAS de toilette Ord. \$23.95 \$19.15	BAS culotte Ord. \$18.90 \$14.95
---	---

Talonnière et peau de mouton synthétique pour prévenir plaies de lit, appareils à pression, colliers appareils traction urinaires, cannes, béquilles, bretelles redressement, marchettes, chaises d'aisance, bains de siège, etc. etc.

TOUT AU MEILLEUR PRIX

921 est, rue Sainte-Catherine 842-9622

6511, rue Saint-Hubert 272-8233

J. A. Racette Inc.

Opticien d'ordonnances
6528, rue SAINT-DENIS, MONTREAL, QUE. H2S 2R9
SUCCURSALE DEUX-MONTAGNES 274-5623

BUREAU FERMÉ TOUS LES LUNDIS

- Prescriptions d'ophtalmologiste
- Yeux artificiels
- Lentilles progressives
- Prescriptions d'optométriste
- Lentilles cornéennes souples ou rigides

Cette semaine à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES
Le Jardin botanique de Montréal transforme la Galerie des Boutiques en un luxuriant jardin de plantes vertes et de fleurs de Noël. Faites vos achats dans une atmosphère chaleureuse. Exposition de photographies, démonstrations audio-visuelles, conseils "La Boîte Magique"... jusqu'au 31 déc.

— 2 spectacles par jour: 12h30 et 13h30. Admission \$1 (ou 25c avec billets spéciaux gratuits dans tous les magasins et boutiques de la collection rétro Turrel jusqu'au 31 déc.)

— Circa 1930 — 1970. Etalages fascinants et commentaires sonores. Dans Le Viaduc jusqu'au 31 déc.

Promenade pour les enfants dans Le Viaduc sam. le 18 déc.

Démonstrations de ballons stylisés par Mlle Peter Pan au niveau du métro tous les jours jusqu'au 23 déc.

Théâtre de marionnettes par Suzanne Guy et Benoit Tremblay au niveau du métro du lun. au ven. à 12h et 12h30 et sam. de 13h à 16h (une représentation par heure) jusqu'au 23 déc. Entrée libre.

HALL D'EXPOSITION
SALON DES METIERS D'ART DU QUÉBEC jusqu'au 19 déc. Artisanat du Québec, démonstration de métiers d'art, exposition/vente. Ouvert de 12h à 22h dim. le 19 déc. ouvert de 12h à 17h. Entrée libre.

HÔTEL BONAVENTURE
"Brunch" de luxe au CASTILLON tous les dimanches, servi de 11h à 14h30. Adultes \$9.75 — Enfants \$5.

Place Bonaventure

Au sujet de l'éventuel référendum

Le premier ministre Lévesque a accordé à LA PRESSE une entrevue au cours de laquelle il a révélé qu'un comité prépare le référendum et que la date de sa tenue sera annoncée au plus tard dans un an.

A ce propos le premier ministre a dit qu'il compte "tirer sur toutes les ressources disponibles" pour élaborer la preuve de la nécessité de l'indépendance pour le Québec. A cette fin il entend se servir d'une "série de dossiers d'échecs successifs" des revendications traditionnelles, "montrer le versant caché de la réalité économique et sociale du Québec à l'intérieur du régime fédéral".

Et au journal français Le Monde, M. Lévesque confiait ces jours-ci qu'à cette occasion sera fournie à la population "l'information qui n'a pas toujours été disponible", et qu'il "faudra penser beaucoup à la façon honnête de poser la question".

On ne peut évidemment pas s'attendre qu'un gouvernement, issu d'un parti qui a été créé autour d'une idée fondamentale: rendre le Québec souverain, établira un dossier complet révélant les profits et pertes, les réussites et les échecs, les grandeurs et les misères du fédéralisme canadien, qu'il en dressera un bilan exhaustif qui touchera tous les aspects du fédéralisme canadien et non seulement ses aspects rentables, comptables et sonnants, qui ne sont pas nécessairement les plus importants.

Idéalement il devrait en être ainsi pour permettre aux citoyens de se prononcer en connaissance de cause, puisque le jeu démocratique exige une information complète et équilibrée. Pour que la question référendaire soit honnêtement posée, ne faut-il pas en effet que le problème ait été préalablement posé lui aussi honnêtement? J'ai dit qu'il devrait en être ainsi idéalement, mais je sais bien que l'héroïsme dans la vertu démocratique existe rarement en politique, si ce n'est, parfois, lorsqu'un parti est dans l'opposition.

Le gouvernement péquiste laissera à bon droit le soin aux tenants du fédéralisme d'élaborer leurs propres dossiers et de défendre leur thèse. Or comme ce gouvernement a promis de mettre fin à l'hermétisme qui a caractérisé le gouvernement précédent, de gouverner de manière ouverte, de faire circuler l'information — la vraie, l'utile, et non celle que l'on donne l'illusion de fournir en bavardant superficiellement avec les journalistes — on peut présumer que toute l'information pertinente au régime fédéral sera disponible afin que puissent être élaborés aussi les dossiers des réussites. Car il est impensable que le fédéralisme canadien, si insatisfaisant soit-il pour le Québec, ne comporte que des désavantages.

M. Lévesque s'est déjà engagé à laisser les deux thèses s'affronter librement, sans rien fai-

re qui pourra désavantager les tenants de la position adverse. On n'en attend évidemment pas moins d'un gouvernement qui a été porté au pouvoir à la faveur d'un régime fédéral à ce point démocratique qu'il n'empêche pas ceux qui ont pour mission de le démembrer de prendre le pouvoir à la condition qu'ils jouent le jeu honnêtement, et par une population qui ne partage pas en majorité son option mais lui a fait confiance sur une simple promesse verbale qu'il n'agirait pas à l'encontre de sa volonté.

Aussi, à cet égard, j'aurais bien aimé que M. Lévesque précise aux journalistes de LA PRESSE ce qu'il a voulu dire exactement par les propos que lui attribuaient vendredi la publication américaine Business Week, en réponse à une question sur ce qui pourrait être contrôlé par l'État québécois: "Tout ce qui est relié économiquement à la culture: les publications, les media, la télévision, les films. Que ce soit public, privé ou mixte, ce secteur fondamental doit relever de la propriété nationale."

Il serait important de savoir, surtout à la veille du référendum sur l'indépendance du Québec, ce que vise exactement le gouvernement Lévesque à cet égard et dans quelle mesure cet objectif est conciliable avec la liberté d'expression, le droit à l'information et la liberté de la presse.

Le processus d'accession du Québec à l'indé-

pendance est de toute évidence en marche, comme le montrent plusieurs signes, notamment les déclarations de M. Lévesque et le comportement des ministres québécois à Ottawa la semaine dernière.

J'espère cependant que le gouvernement québécois ne s'ingéniera pas à créer artificiellement sa preuve en portant au passif du fédéralisme canadien les difficultés de faire triompher sa cause dans une négociation, d'attribuer à l'inadéquation d'un régime ce qui tient en bonne part à certains hommes, à un gouvernement donné, aux tensions normales qui résultent de l'affrontement d'intérêts divergents, comme l'a fait un peu légèrement M. Parizeau.

A ce propos on pourrait paraphraser ce que disait M. Lévesque du fédéralisme, le jour de la présentation de son cabinet, et dire que l'indépendantisme est une forme de gouvernement défendable et qui peut l'être sans caricaturer le fonctionnement des structures fédératives.

Si le gouvernement péquiste n'accepte pas mieux le caractère fastidieux mais normal de toute négociation, je vois mal comment il pourrait mener à bien celles, autrement plus difficiles et frustrantes, qu'il se propose d'entreprendre si jamais le Québec choisit la séparation et que le Canada accepte une nouvelle association économique.

Marcel ADAM

La retraite: ostracisme institutionnel

Les sociétés industrielles modernes sont, sous certains aspects, moins cohérentes que les sociétés les plus primitives. L'institution de la retraite obligatoire est un de ces aspects. La retraite d'ailleurs devient de plus en plus un problème socio-économique grave. C'est pourquoi il est étonnant à première vue que les hommes politiques traitent cette question avec désinvolture. C'est en réalité fort compréhensible, puisque tout ce qui n'est pas une préoccupation à court terme, c'est-à-dire susceptible de favoriser dans l'immédiat la réélection des politiciens ne les intéresse pas vraiment. Or le problème de la retraite exige un réaménagement social qui n'intéresse qu'une minorité de la population à la fois.

Mme Thérèse Casgrain, ancien membre du Sénat maintenant à sa retraite, a traité de certains aspects de la retraite, mardi dernier, devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal. Elle a souligné avec justesse que la longévité moyenne des citoyens était de 47 ans au début du siècle, mais que cette longévité atteint maintenant plus de 72 ans. Avec les progrès de l'hygiène, une meilleure alimentation, l'allègement des conditions de travail et le raccourcissement de la semaine de travail, la longévité des citoyens tend, en effet, à croître. Pourtant l'âge de la retraite, sous la pression du syndicalisme, tend à passer de 65 ans à 60 et même à 55 ans. Il y a donc dans ces deux tendances contraires une incohérence flagrante.

Au siècle dernier, alors que la longévité moyenne était à peine de 45 ans, que les semaines de

travail étaient de 60 heures et plus, et que les conditions de travail étaient fort pénibles, le syndicalisme avait raison de considérer la vie active du prolétaire comme une corvée à raccourcir. Mais il n'en est plus ainsi maintenant. Au contraire, un nombre croissant de travailleurs vivent encore de dix à vingt ans après avoir été obligés de prendre leur retraite. Celle-ci, pour la plupart d'entre eux, n'est pas la fin d'une corvée mais le début d'une nouvelle.

D'abord, parce que la retraite signifie une diminution notable de leurs revenus. Ensuite, parce que la retraite signifie à la fois leur mise à l'écart de la vie productive et leur transfert à une vie d'inutilité et d'ennui. La mise à la retraite est ainsi de plus en plus ressentie non pas comme l'accès à un monde de prestige et de récompense, mais comme l'ostracisme du monde réel à leur égard.

Les sociétés industrielles, qui reposent sur la technologie, par conséquent sur la science, n'ont pas encore distingué entre l'âge chronologique et l'âge biologique. C'est pourtant élémentaire. Il y a, en effet, des citoyens de 60 ans qui sont physiquement et mentalement plus verts que des hommes de 40 ans. En outre, la complexité des techniques modernes exige des études de plus en plus longues. Un nombre croissant de jeunes hommes arrivent sur le marché du travail entre 25 et 30 ans. S'ils doivent être mis à la retraite à 55 ans, cela représentera une vie productive d'à peine plus de 25 ans, pour une longévité qui atteindra bientôt 75 ans. Il s'agit donc d'un gaspillage éhonté du capital le plus

précieux: l'expérience des cerveaux productifs.

La base de toute société est évidemment économique. Or, de ce point de vue également, l'abaissement de l'âge de la retraite obligatoire est un non-sens. Avec l'allongement de la période des études et l'allongement de la période de la retraite, tout le poids économique de la société repose sur un nombre de moins en moins grand de citoyens, qui sont de plus en plus taxés. Il devient donc évident que la réduction du temps de travail ne doit pas se faire par l'abaissement progressif de l'âge de la retraite obligatoire. En outre, les statisticiens prévoient, par suite de la baisse de la natalité et de l'immigration, qu'il y aura au Québec et même au Canada, dans une décennie, une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Il est donc stupide de mettre au rancart, tout d'un coup, par la mise à la retraite obligatoire, les travailleurs les plus expérimentés. D'autant plus que ce sont les meilleurs cerveaux qui sont non seulement les plus utiles et les plus difficiles à remplacer, mais qui sont les moins intéressés à prendre leur retraite.

La seule façon d'avoir un régime de retraite compatible avec la société moderne, c'est d'abord de rendre la retraite facultative. Ensuite de réduire, par exemple, d'une journée par an ou par deux ans la semaine de travail des travailleurs qui ne désirent pas prendre leur retraite. La retraite doit être un "fade-out" c'est-à-dire une sortie progressive du monde du travail et non une expulsion brutale!

Ivan GUAY

Dans la presse anglophone

Extraits d'éditoriaux puisés dans divers journaux anglophones par la Presse Canadienne.

On ne peut pas dire qu'on y a mis le temps. Au moment où le reste du Canada, encore engourdi, se répétait que l'appui du Québec au Parti québécois ne signifiait pas un appui aux séparatistes, l'Independent Alberta Association voyait une aide précieuse dans l'élection québécoise.

Selon le président de l'IAA, M. John Rudolph, la victoire du PQ "ne peut que nous aider. Tout le monde, maintenant, peut faire ce qu'il veut du pays."

Pour ceux qui tiennent au principe même de la confédération, cette opinion que le résultat d'une élection dans une province remet le pays entre les mains de n'importe qui, est plutôt repoussante... Mais qu'on le veuille ou non, le résultat au Québec va être interprété par les séparatistes comme une sorte "d'appui moral" à leur cause.

En fait, les membres de l'IAA ont l'intention de se réunir (...) pour discuter de la possibilité de fonder un parti provincial voué à la séparation. Les observateurs qui ont

prédict la sécession de l'Alberta avant celle du Québec vont ainsi pouvoir dire, à la lumière de ces faits, qu'ils ne faisaient pas seulement que "siffler dans le noir". De groupe en groupe, l'idée va faire son chemin de façon circulaire, les uns alimentant les autres...

M. Rudolph soutient que "le sentiment est la seule raison pour laquelle nous demeurons dans la Confédération. Il n'y a pas de raison économique ou autre. Nous sommes une colonie du Canada central."

Est-ce que la plupart des habitants de l'Alberta partagent cette opinion? Ou approuvent-ils, comme nous, la position du premier ministre Lougheed, qui croit qu'il "vaudrait beaucoup mieux pour ce pays si tous ses intérêts n'étaient pas centrés à Ottawa et à Toronto"?

Est-il réellement au-dessus de nos forces de commencer à travailler en ce sens, au lieu de vouloir se retirer aussitôt que tout ne marche pas à notre satisfaction?

Le gouvernement fédéral, avec l'apparition d'un gouver-

nement péquiste, ne semble pas avoir examiné avec attention l'effet que pourront avoir les pressions financières et économiques du Parti québécois sur les mesures anti-inflationnistes et les organismes qui les appliquent...

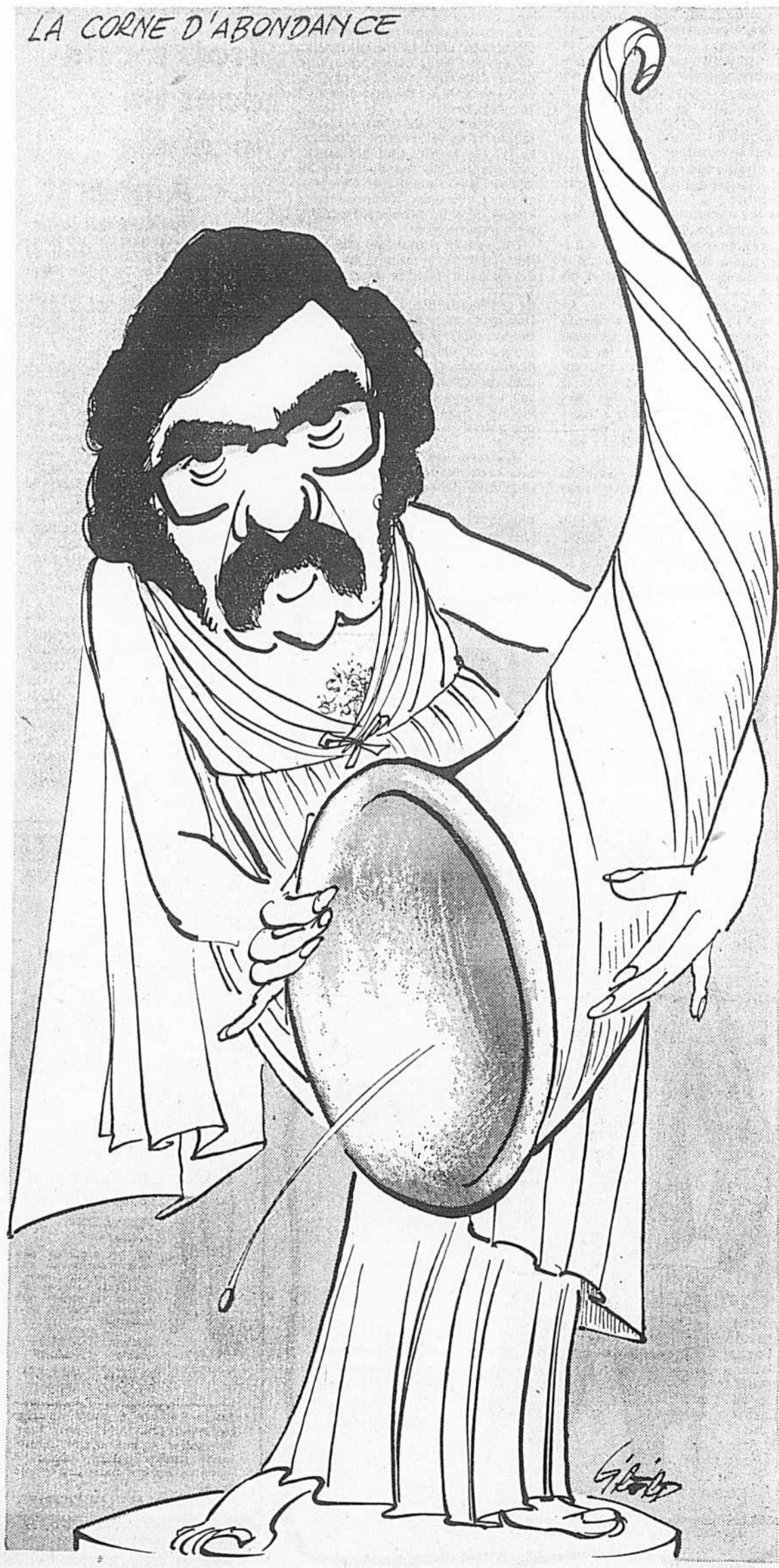
Il y a quelques semaines, le gouvernement fédéral a publié une savante étude des facteurs entrant en cause dans la levée éventuelle des mesures de contrôle des prix et des revenus. Le Livre blanc présumait un Canada uni, dont les 10 provinces veulent collaborer à toutes les phases de l'annulation des contrôles...

Dans une interview à Toronto, M. Parizeau a cependant carrément avoué que les relations fédérales provinciales sur les questions financières pouvaient changer subitement, maintenant que le PQ est au pouvoir et que le Québec va tenter d'obtenir "tout ce qu'il peut" d'Ottawa.

Est-ce que le retrait possible du Québec de la Confédération n'aurait pas faussé, par ricochet, tout le jeu des discussions de juridiction et de consensus pour arriver à l'annulation des contrôles? (...)

(The Regina Leader-Post)

LA CORNE D'ABONDANCE



EN BREF

Les "Dr. Welby" existent...

A cette époque où nous prenons la plume (ou le téléphone) surtout pour faire part de nos doléances, je viens rendre hommage à un jeune pédiatre de notre ville de Laval.

Le docteur Pierre Douesnard et ses collègues (D. E. Blanchette, P. Poitras, D. Tourigny) de la Pédiatrie St-Martin accomplissent une tâche quasi impensable pour notre siècle de vitesse et d'impersonnalité. Ils offrent un service de 24 heures par jour y compris les fins de semaine. Il est très inquiétant pour une mère (qu'elle soit jeune ou expérimentée) de savoir son enfant malade. Il est d'autant plus indispensable d'avoir la possibilité de parler à un pédiatre sans devoir attendre plusieurs heures.

Mon fils Louis-Alexandre a vu le

jour le 130176 et, depuis cette date, j'ai consulté le Dr Douesnard (ou, en cas d'urgence, ses confrères) à plusieurs reprises, ce qui m'a permis d'apprécier son sens des responsabilités vis-à-vis ses jeunes patients et des mères affolées. Cet été Louis-Alexandre a fait une fièvre de 105 degrés et en dedans de dix minutes le Dr Douesnard m'avait appelée et ce en pleine nuit.

Je considère une priorité de faire valoir le dévouement de ces jeunes pédiatres, quand ce ne serait que pour redorer le blason quelque peu terni des médecins à la "Castonguette".

Comme quoi les "Dr Welby" n'existent pas seulement dans l'imagination fertile des scénaristes de la TV.

Jacline LANTHIER
Laval

Télégramme à M. Richardson

Copie d'un télégramme que le Dr Gérard Archambault, président de la Société franco-manitobaine, adressait le 2 décembre à M. James Richardson en réponse à sa déclaration sur les ondes:

Nous avons été surpris d'apprendre que vous expliquez votre ignorance du français par le fait que vous habitez un endroit où le français n'est que très peu utilisé et où les occasions de s'exprimer en français sont rares.

Si vous parlez de votre entourage immédiat, vous avez certainement raison.

Toutefois, nous croyons, peut-être à tort, urgent de vous informer:

— que le Manitoba (la province où vous habitez) compte plus de 86,000 personnes d'origine française;

— que si vous alliez à l'est de Winnipeg, vous trouveriez une ville à forte concentration de francophones, St-Boniface;

— qu'il y a au Manitoba un nombre croissant d'écoles primaires et secondaires françaises;

— qu'il y a un collège universitaire francophone;

— qu'il y a un institut pédagogique francophone;

— qu'il y a un Centre culturel franco-manitobain;

— qu'il y a une vingtaine de comités culturels régionaux francophones;

— qu'il y a un hebdomadaire entièrement rédigé en langue française;

— qu'il y a un organisme sociopolitique appelé "La Société franco-manitobaine";

— qu'il y a une station de télévision française depuis 1969;

— qu'il y a une station radiophonique française depuis 1946;

— qu'il y a au Manitoba des milliers de gens vivant en français.

Nous croyons plutôt que votre ignorance du français est due au fait que vous n'avez pas voulu faire l'effort de l'apprendre.

Gérard ARCHAMBAULT
Président
Société franco-manitobaine

Hommage à feu Paul Gouin

Le Mouvement national des Québécois tient à s'associer à l'hommage collectif des Québécois à monsieur Paul Gouin, cette grande figure de l'histoire politique, sociale et culturelle du Québec.

Nous ne pouvons rester indifférents à la disparition de cet homme d'une grande culture qui a voué toute sa vie à l'évolution de notre nation.

Paul Gouin, avec logique et honnêteté n'a jamais cessé de contribuer à l'avancement social et national du Québec.

A l'heure où notre peuple retrouve de plus en plus ses racines, il convient de souligner l'apport considérable de cet ardent nationaliste à la conservation et à la

mise en valeur du patrimoine québécois.

Le Mouvement national des Québécois, par:
Alain GÉNÉREUX,
président

Voulez-vous changer ?

Si l'atmosphère n'est pas trop bonne pour les anglophones du Québec ces jours-ci, elle est impossible pour les francophones du Manitoba.

Je travaille dans l'industrie du gaz naturel à Winnipeg; s'il y a un employé du Gaz Métropolitain à Montréal qui veut échanger son poste contre le mien, il est le bienvenu.

R. BOULANGER,
Manitoba

A propos de salaire minimum

Voilà que M. Guay, du haut de sa chaire d'éditorialiste, récidive! Après la réflexion tendancieuse "Le P.Q. s'est disqualifié", il remet ça avec une analyse qui, elle, frise l'indécence, sur l'orientation économique du nouveau gouvernement.

Premièrement, selon lui, le gouvernement Lévesque abolit de facto la commission (Régie) anti-inflation, parce qu'il entend maintenir les offres salariales faites aux employés du secteur public. Or l'on sait que les conventions collectives de ce secteur étaient échues avant même l'entrée en vigueur des mesures anti-inflationnistes; qu'il y avait un rattrapage sérieux à effectuer par rapport à la fonction publique fédérale; que le gouvernement fédéral a agi de la sorte envers les employés des Postes canadiennes sans que l'on croie à ce moment-là qu'il mettrait fin aux dites mesures par son geste.

Deuxièmement M. Guay insulte l'intelligence lorsqu'il s'en prend au salaire minimum. Il s'indigne du fait que le ministre Couture promette une hausse "substantielle" de ce salaire. Le mot "substantielle" a quelque chose d'indécence: il oublie que ce même salaire était de \$2.80 au 1er décembre 1975, qu'il a donc subi une hausse "écœurante" élevée de 2.5% pour atteindre \$2.87 au 1er juillet '76 alors que la hausse du coût de

la vie pour la même période fut de quelque 5%; que l'augmentation promise par le ministre, pour atteindre \$3.00 (moins de 5%), est celle-là même qu'un rapport de l'ex-ministre Castonguay jugeait raisonnable pour 1976, proposant également un taux de \$3.75 pour 1977.

Vous ajoutez que le Québec ne peut se permettre de jouer à l'avant-gardisme. Voyons les faits: au Québec, le salaire minimum est l'apanage de la main-d'oeuvre non syndiquée, ce qui signifie qu'il touche, toutes proportions gardées, une plus grande partie de nos travailleurs qu'ailleurs au pays et qu'il agit là où une syndicalisation plus grande devrait faire ce travail, que l'on pourrait nommer de "rattrapage salarial"; lorsque le taux de chômage est élevé, une hausse du salaire minimum ne rend pas plus chère la main-d'oeuvre disponible puisque, l'offre de services étant plus élevée que la demande, elle ne fait qu'empêcher que les employeurs se livrent à une manœuvre connue, celle d'employer une main-d'oeuvre expérimentée à bas prix. M. Guay devrait savoir que, lorsqu'il y a rareté de main-d'oeuvre, (et ce n'est pas le cas), le salaire monte, et qu'une hausse du salaire minimum à ce moment-ci est une mesure simplement protectionniste à l'endroit des travailleurs non syndiqués.

Quant aux travailleurs inexpérimentés, que M. Guay baffoue joyeusement, ce dernier voudrait qu'ils fassent d'abord leurs classes: c'est plutôt lui qui devrait refaire les siennes. Parce qu'ils sont inexpérimentés, sans qualification autre qu'un cours secondaire général ou professionnel, ces jeunes travailleurs devraient faire les frais de la main-d'oeuvre "bon marché" souhaitée par les entreprises. S'il y regardait de plus près, M. Guay se rendrait compte, après étude, que les employeurs offrent un salaire variant de \$2.87 à 3.50 pour un travail ne requérant pas ou peu (moins de 3 mois) d'expérience, et que ce salaire minimum est payé très souvent parce qu'il est "légal" et non parce qu'il correspond aux services rendus. Je me demande si M. Guay voit du même oeil ces nouveaux travailleurs des professions dites libérales: ne devraient-ils pas eux aussi, malgré leur diplôme, faire leurs classes et accepter un salaire minimum? Sans doute que non, pour éviter un exode encore une fois, répandra-t-il.

Que M. Guay sorte de sa tour d'ivoire et qu'il aille plus souvent sur le "plancher des vaches": il constatera qu'un salaire hebdomadaire de \$114.80 (montant brut, basé sur \$2.87 l'heure à raison de 40 heures par semaine, ce qui est la moyenne hebdomadaire selon les offres d'emploi des em-

ployeurs) n'a rien de mirabolant et qu'il est l'une des causes qui incitent le travailleur à recourir à un chômage volontaire. Vérifiez un peu les faits et vous serez presque gêné de votre salaire comme il m'arrive de l'être parfois du mien.

Pour terminer, j'estime que l'utilisation de termes tels "démagogiques" et "populistes" convient fort mal pour qualifier ces mesures gouvernementales: d'abord, elles interviennent cinq ans (en théorie) avant la prochaine élection, et elles ne sont qu'une infime partie de ce qui doit et devra être fait pour les travailleurs. Et puis, cessez de jouer au prophète de malheur, de voter l'économie québécoise au marasme. Et, ne vous en déplaise, c'est à coup de Tricofil (ces petites et moyennes entreprises, autogérées ou non) que l'on peut tisser, à court et moyen termes, l'essor d'un Québec plus humain et plus désireux de travailler, mais à des conditions décentes.

Omer FORTIN
Longueuil

N.D.L.R. — Nos lecteurs auront remarqué que, vendredi dernier, nous avons de nouveau traité dans cette page de l'importante question du salaire minimum. Cet éditorial précisait en quelque sorte celui qui fait l'objet des commentaires ci-dessus.

Morgentaler et le PQ

La lettre qui suit est antérieure à la décision du ministre de la Justice d'abandonner les poursuites contre le Dr Morgentaler.

Elle aidera peut-être à mieux comprendre la décision du gouvernement, annoncée en fin de semaine.

M. René Lévesque
Assemblée Nationale
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Premier Ministre
A titre de président du Front commun pour le respect de la vie, j'ai reçu mandat de mon exécutif de vous faire part des craintes que nous entretenons relativement au nouveau procès annoncé par votre prédécesseur dans l'affaire Morgentaler.

Ces craintes sont fondées sur le fait que l'ingérence du ministre fédéral de la Justice Ron Basford, en ordonnant un nouveau procès, après que la Cour d'appel du Québec et la Cour suprême du Canada se soient prononcées de façon péremptoire sur la culpabilité du prévenu, a provoqué une situation intenable dans l'administration de la Justice au niveau provincial et a débalancé du même coup, l'application saine du code criminel.

Il faut reconnaître aussi que vos prédécesseurs immédiats ont fait preuve d'une collusion avec le gouvernement central en laissant le ministre fédéral de la Justice anéantir d'un trait de plume les efforts du procureur de la Couronne, Me Louis-Guy Robichaud, qui avait accompli son devoir de façon honnête.

Le gouvernement du Québec aurait dû attaquer l'irrégularité et l'illégalité de la décision fédérale, mais rien n'a été fait. Au contraire, l'on a assisté à un nouveau procès qui a été une parodie

de la justice. Aussi, votre gouvernement se doit de faire respecter les lois et de faire procéder à l'audition des procès avec l'assistance de procureurs de la Couronne qui font leur devoir et ne servent pas seulement de paravert pour satisfaire les instructions reçues d'en haut (...)

Le Front commun pour le respect de la vie, conscient de ses responsabilités et constatant que l'affaire Morgentaler est une véritable comédie des erreurs, croit qu'il est important qu'en votre qualité de premier ministre du Québec, vous donniez des instructions précises basées sur la loi en cette matière pour:

1. que l'on procède sur les huit chefs d'accusation et que ces derniers soient portés ensemble
2. qu'une preuve d'actes similaires soit présentée
3. qu'aucune défense de nécessité soit permise
4. le procureur général peut facilement justifier sa position en établissant que la demande de scinder les accusations avait été faite par l'accusé et que ce dernier se plaignait maintenant qu'il est victime d'une multiplicité de procédures, ne devrait certainement avoir d'objections si le ministre de la Justice décide que les huit plaintes soient portées en même temps.

Nous croyons que ces demandes sont non seulement justifiées mais sont les seules qui soient susceptibles d'être adoptées si véritablement l'on veut donner à la population du Québec, le sentiment que l'administration de la justice dans notre province se fait en toute objectivité et selon les normes les plus élémentaires de la justice et du droit (...)

Me André MORAIS, président

Suggestion à Mme Payette

Madame Lise Payette, ministre Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Madame,
Voici une suggestion pour Loto-Québec: une nouvelle loterie qui aiderait au développement des régions défavorisées là où les investissements se font discrets.

En réunissant la Société d'exploitation des loteries et l'Office de planification et de développement du Québec, il s'agirait d'instituer une loterie semblable à la Super dont les grands prix seraient investis à 50% dans de nouvelles entreprises régionales où le besoin se fait sentir (ex.: la Gaspésie). Ces investissements seraient de cinq ans et garantis par les fonds de cette loterie. Les investisseurs gagnants pourraient, après expiration de leur contrat, le renouveler ou être remplacé (si besoin il y a) par un autre investisseur gagnant.

Ainsi les nouveaux gagnants seraient des investisseurs de pointe qui, regroupés, constitueraient un capital actif pour l'épanouissement de régions délaissées par les entreprises gouvernementales (antérieures), privées ou par le manque de capitaux. Ces nouvelles entreprises ne seraient pas une attaque à la libre entreprise; au contraire, dans les régions défavorisées il y a beaucoup à faire. Par exemple, les coopératives forestières, les pêcheries, etc. Et ce serait une façon d'encoura-

ger de nouvelles initiatives québécoises.

Le gouvernement contribuerait à la formation d'un personnel administratif, professionnel et surtout régional répondant à la réalité (s'il n'est déjà). Ces compagnies demeurerait privées et lors de manque de capitaux ou de fonds de roulement pour le fonctionnement progressif de ces entreprises, de nouveaux gagnants pourraient les renflouer.

L'Office de planification et de développement du Québec pourrait étudier différents projets et l'investisseur gagnant répartirait son capital avec un certain choix. Ce serait la Loto-Regionale, une loterie qui ferait plus d'un gagnant tout en stimulant l'économie et ses investisseurs.

Enfin les gagnants seraient fiers de la valeur progressive de leur prix et de leur gigantesque participation; sûrement qu'un sentiment de solidarité se dégagerait de ces nouvelles entreprises.

Voilà un avenir prometteur pour les gagnants et les différentes populations. L'inquiétude serait moins grande pour ces régions reléguées aux oubliettes, avec ce nouveau genre d'investissement systématique, justifiable et plein de promesses concrètes.

Un qui vous estime beaucoup.
Yves ROUSSEAU
Montréal-Nord

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. L'abandon de la courrière, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adresser vos lettres comme suit: "Lettre des lecteurs", Service de l'Éditorial, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

En matière d'aide sociale

Un cataplasme sur une jambe de bois

Il y a quelques jours, le Dr Brunet, sous-ministre aux Affaires sociales, divulguait à la presse sa solution aux problèmes actuels de l'Aide sociale, à savoir une réduction du personnel de l'ordre de 10%. Je ne sais si cette solution a nécessité de très longues études, mais je crois personnellement en tant qu'agent d'aide sociale, qu'il s'agit d'un cataplasme sur une jambe de bois. Il est évident ici que l'on tente de noyer le poisson en utilisant pour ce faire l'excuse du futur système de revenu minimum garanti, et que, par ce biais, l'on tente de faire avaler au Dr Denis Lazure, nouveau titulaire des Affaires sociales, les derniers soubresauts de la réforme Forget. Nous ne pouvons qu'espérer que le Dr Lazure ne donnera pas dans le panneau.

Le Dr Brunet parle de coupures de postes afin de réduire les coûts, car, c'est vrai, l'Aide sociale coûte cher: quelque \$600 millions annuellement. Mais que coûte le personnel de l'Aide sociale? Quelle serait l'économie réelle causée par cette réduction? L'Aide sociale compte environ 1200 employés répartis dans 110 bureaux locaux, ce qui signifierait une réduction

de quelque 120 postes. Si nous estimons le coût moyen de salaire et autres avantages sociaux à \$12,000, la coupure représenterait une économie de un million quatre cent quarante mille dollars, (\$1,440,000). Somme énorme n'est-ce pas, sur un budget de \$600 millions?...

Quelle est la situation actuelle de l'Aide sociale? En premier lieu des "case-loads" de 300 cas, des employés connus dans les rangs de leur propre syndicat comme les "missionnaires de la Fonction publique", une clientèle dans laquelle l'on retrouve 10% de ces cas spéciaux qui donnent si mauvaise presse à l'Aide sociale (et à ses bénéficiaires) et dont le personnel n'a déjà pas le temps de s'occuper à cause d'une tâche administrative trop lourde, un organisme qui sert, trop souvent, de caisse de dépannage aux lenteurs administratives de la Commission d'assurance-chômage, de la Régie des rentes et de la Commission des accidents de travail, qu'on utilise de plus comme pompier pour toutes sortes d'opérations spéciales telle une grève des postes vu la dispersion de ses bureaux locaux, ainsi qu'un des ministères où,

peut-être à cause de tous ces faits, compte le plus fort taux de roulement de personnel de la Fonction publique. Et voilà qu'on veut réduire son personnel! C'est vraiment trop fort! Personne ne dira rien car l'Aide sociale ne fait que dépenser l'argent des contribuables...

Mais le véritable problème de l'Aide sociale se situe au même niveau que le problème du Québec, à savoir la double juridiction fédérale-provinciale en matière de sécurité sociale, et ce n'est qu'en nous attaquant à cet aspect du problème, l'aspect fondamental dirais-je, que nous arriverons à cerner la véritable solution. Le Dr Brunet disait que l'Aide sociale coûtait \$600 millions; il a cependant omis de dire le coût global de la sécurité sociale au Québec, omission remarquable car il s'agit là de la clé de voûte du problème.

En effet, la multiplication au Québec comme au Canada des mesures de sécurité sociale réelles et camouflées a résulté en une gigantesque foire où tous se marchent sur les pieds et dans laquelle il n'y a aucune coordination et

leurs en construction, les diverses allocations aux vétérans, les programmes d'emplois nouveaux, les programmes d'initiatives locales, les programmes de formation du Centre de main-d'oeuvre, ou...
Alors, si l'on additionne ces divers budgets, quel est le coût de la sécurité sociale au Québec? Un milliard? Un milliard et demi? Deux milliards? Il serait grand temps de sortir les chiffres réels, car Dieu sait que, malgré ces coûts exorbitants, nous n'en avons pas pour notre argent.

Nous en venons donc à la question fatidique: que faire? Primo, regrouper les budgets et le personnel de ces organismes dans une seule régie, que nous appellerons Régie de la sécurité sociale. Donnons-lui alors une série de lois à administrer, lois cependant adaptées aux problèmes actuels. Certains diront: "Pourquoi pas une seule loi?", ce serait beaucoup plus simple. C'est l'approche universelle de la loi bonne à tout faire qui, trop souvent, crée plus de problèmes qu'elle n'en résout. Regardons le Danemark qui, bien qu'il fût l'un des pionniers des mesures de sécurité sociale, ne possède pas moins de 17 législa-

tions dans ce domaine, cependant il n'a qu'un seul administrateur. Ajoutons à cette Régie québécoise, des conseillers en main-d'oeuvre ainsi que des programmes d'emplois permanents. Il y a suffisamment de choses à faire au Québec, que ce soit dans le domaine de l'environnement ou autres, pour ne pas se payer le luxe du chômage tel que nous le connaissons. Essayez d'imaginer la portée sociale d'une telle réforme.

J'invite fortement le Dr Lazure ainsi que son collègue Bernard Landry à se pencher sur une telle mesure, car il faut modifier l'Aide sociale sans toutefois omettre ce principe de base devant faire partie de toute législation de sécurité sociale, à savoir que celle-ci doit soutenir l'économie nationale. Et le Québec en a besoin.

Le temps n'est plus aux demi-solutions comme celle du Dr Brunet, et ce nouveau gouvernement représente tant d'espoirs qu'il ne faudrait pas qu'il se laisse prendre au jeu de gens qui en ont trop à défendre.

André POTVIN
agent d'aide sociale
Buckingham



**L'inégalité homme-femme,
la plus grande injustice**

MAURICE CHAMPAGNE
COLLABORATION SPÉCIALE

Pénible situation de la femme au travail

NE NOUS faisons pas d'illusion, au Canada et au Québec, même si maintenant un travailleur sur trois (à l'extérieur du foyer) est une femme, la situation faite à ce tiers des travailleurs est dominée par toutes sortes de formes de discrimination et d'exploitation. Par ailleurs, le travail de la femme au foyer continue d'être dévalorisé. Dans le secteur particulier de la petite entreprise, néanmoins très important au Québec, la situation de la femme collaboratrice de son mari est assez invraisemblable. Les préjugés sur la femme au travail continuent d'avoir leur impact négatif et de favoriser la discrimination. Voici seulement quelques statistiques et quelques faits qui parlent d'eux-mêmes.

Plus de femmes au travail mais...

Même si le tiers des travailleurs sont des femmes, les postes de direction et les secteurs les mieux payés leur échappent toujours; elles viennent grossir les secteurs les moins bien payés et les ghettos de métiers dits féminins; pour les mêmes tâches elles sont moins bien payées que les hommes et les écarts de salaires demeurent effarants; elles envahissent aussi le chômage et l'assistance sociale.

• Deux assistés sociaux sur trois sont des femmes au Canada.

• Le trait dominant de la répartition des emplois, est l'orientation des activités classées comme féminines qui perpétue les préjugés et la sexualisation des tâches. Les deux tiers des femmes au travail (à l'extérieur du foyer), soit plus de deux millions de femmes, se concentrent dans quatre groupes principaux: le travail de bureau le commerce les métiers dits de service et les vendeuses, les professions (enseignement et sciences infirmières surtout).

• Dans les secteurs professionnels et techniques, où les salaires sont plus satisfaisants, la proportion d'embauche des femmes est tombée de 42% (1961) à 41% (1971).

• Dans les emplois subalternes, la proportion des femmes a augmenté de 62% à 72% pour les commis de bureau, de 36% à 39% pour les vendeuses, de 58% à 60% pour les postes de service, secteur où dominent toujours des écarts invraisemblables entre les salaires payés aux hommes et aux femmes.

• Le secteur des usines qui emploie 50% de toute la main-d'œuvre féminine, représente un milieu type de mauvaises conditions, aussi bien au plan des horaires de travail que des salaires et des bénéfices marginaux. Les écarts entre hommes et femmes y sont encore très grands, comme le montre le tableau ci-contre.

Ce tableau situe des écarts de salaires entre hommes et femmes, dans les secteurs qui regroupent la majorité des femmes au travail.

Qui sont les femmes au travail?

• A ceux qui prétendent que les femmes ne travaillent pas par nécessité et qu'elles n'ont pas besoin d'argent, il importe de rappeler, notamment qu'au Québec plus de la moitié des femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer sont célibataires, veuves séparées ou divorcées et ont dans bien d'autres cas besoin de gagner leur vie et celle des personnes qu'elles ont à leur charge.

• Rappelons aussi qu'au Québec, il y a plus de 160,000 familles dont le chef est une femme et que plus de la moitié de ces femmes gagnent un revenu inférieur au montant qui représente le seuil de la pauvreté. En 1973, il y avait trois fois plus de familles à soutien féminin parmi la population pauvre que parmi la population globale.

• Rappelons encore, à partir d'études toutes récentes, que les deux tiers des hommes séparés ou divorcés cessent complètement d'assumer leurs responsa-

bilités financières à l'égard de leurs enfants dans les deux années qui suivent un divorce ou une séparation. Nous touchons ici tout le problème du recouvrement des pensions alimentaires.

La très grande majorité des femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer sont pénalisées par l'absence de garderies.

• Notons également un autre élément de réflexion: l'évolution brutale de la situation sociale, en particulier à travers l'ébranlement de la famille et la fragilité de l'économie dans l'ère de consommation, place presque toutes les femmes dans un état où elles doivent prévoir de subvenir seules à leurs besoins et à ceux de leurs enfants le cas échéant. La société devrait évidemment pouvoir les assister en conséquence.

De toute manière, le droit des femmes d'être autonomes, au plan économique comme aux autres plans, doit être reconnu par tous.

Les femmes qui travaillent gratuitement dans l'entreprise

L'excellent dossier que vient de constituer l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) sur la femme collaboratrice de son mari dans l'entreprise doit en faire réfléchir plusieurs, surtout si on le regarde du strict point de vue économique. Près de 125,000 femmes sont touchées par cette situation, dans des entreprises telles que des fermes, "l'épicerie du coin", une foule d'autres petits commerces, etc.

Ce dossier peut se résumer comme suit:

• la femme collaboratrice de son mari dans l'entreprise représente un type précis de main-d'œuvre;

• elle participe directement à la vie économique du pays;

• Elle assure avec son mari le développement de l'entreprise; mais son travail est très rarement rémunéré;

• et elle ne peut pas compter sur des mesures de sécurité sociale qui découleraient de son statut

de travailleuse, parce que ce statut ne lui est pas reconnu dans la plupart des cas.

D'après les données de l'enquête faite par l'AFEAS, 85% de ces femmes n'ont pas de salaire régulier, 3.1% contribuent à l'assurance-chômage et 20% au régime de rentes du Québec. Ainsi, la plupart de ces femmes ne peuvent pas assurer leur propre sécurité financière, même si elles travaillent à plein temps depuis des années, au niveau de l'entreprise et au niveau de leur foyer.

Il faut dire, comme l'enquête l'a montré, que la majorité de ces femmes sont satisfaites de leur sort. Cette satisfaction s'explique de plusieurs façons. D'une part, il est évident que le travail au sein de ce type d'entreprises présente bien des avantages pour les individus et le couple: on travaille chez soi, on est son "boss" et, comme couple, on partage la vie à deux à une foule de plans. D'autre part, cette satisfaction est liée à des conditionnements culturels traditionnels qui touchent tout le monde et qui font qu'on se dispense de payer les femmes parce qu'on compte sur leur générosité, ou encore parce que "c'est à l'homme qu'il revient de faire vivre sa famille", ou parce que "le salaire payé à la femme irait dans le même compte que celui du mari". Par ailleurs, on est bien obligé de constater l'absurdité de ce système, lorsque le mari employeur est contraint de remplacer sa femme par un autre employé qu'il doit payer alors...

Le fait que la majorité des femmes collaboratrices du mari dans l'entreprise soit satisfaites de leur sort ne change rien au caractère tantôt injuste ou anormal de la situation qui prévaut pour toutes, eu égard au manque d'information et aux carences de la loi. Toutes les femmes qui s'engagent avec leur conjoint au niveau d'une entreprise ont droit à un salaire, à des avantages sociaux, à une protection en cas de faillite, en cas de séparation, de divorce et de décès de leur conjoint. La société doit voir à assurer ce droit à toutes, de nombreuses façons, par exemple, en informant les hommes et les femmes partenaires d'une

petite entreprise des avantages et des ressources qui leur sont offertes s'ils s'incorporent en compagnie.

Le travail des femmes au foyer

Bien sûr, on en parle et reparle, et on s'est habitué d'en parler, sans presque rien faire pour corriger la chose, même si elle est abominable: le travail de la femme au foyer n'est pas reconnu, ni en monnaie, ni en équivalence sur le marché du travail ou dans le monde de l'éducation.

C'est la même société qui prétend valoriser la femme au foyer, qui la dévalorise systématiquement en ne prévoyant aucun régime d'équivalences pour reconnaître son expérience d'éducatrice et autre quand elle arrive sur le marché du travail ou qu'elle veut poursuivre sa formation personnelle au niveau de l'éducation des adultes. Nous touchons ici l'une des pires injustices qui est faite à la femme, et aussi à l'exercice de la maternité qui devient alors une pénalité pour la femme. La société a l'obligation de permettre aux femmes d'exercer, à un moment donné, une fonction de mère, en s'assurant que l'exercice de cette fonction ne sera pas un obstacle à la conquête sociale de son autonomie personnelle et ne la laissera pas dans un état de dépendance économique totale.

Pensons ici à tout ce qui doit être fait pour les femmes pendant la période où elles doivent pouvoir donner naissance à des enfants. Mais songeons également qu'en plus des années où les femmes auront joué un rôle total, voire même exclusif si l'on veut, dans l'éducation de leurs enfants, il leur reste environ trente ans de vie active où elles peuvent s'épanouir et faire profiter la société de leur expérience, tout en assurant dignement leur existence. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ces statistiques-pitoyables (1973) qui montrent que 376,000 femmes mariées de 65 ans et plus avaient un revenu moyen annuel de \$1,164.00 et 505,000 femmes seules avaient un revenu moyen annuel de \$2,273.00. Comme le souligne la brochure du Conseil consultatif

INÉGALITÉS-TYPES DES SALAIRES			
Emplois	Femmes	Hommes	Écarts
I — USINES (50% des femmes au travail)			
• Opérateurs(trices)	\$2.11 (hr)	\$3.11	47%
• Coupeurs(SES)	\$2.07	\$2.76	33%
• Fileurs(SES)	\$2.45	\$3.41	39%
• Couseurs(SES)	\$3.41	\$4.00	17%
II — SERVICE			
Coiffeurs(SES) Cuisiniers(ères) Serveurs(SES)	\$3,000 (an) (en moyenne)	\$6,379	113%
III — EMPLOIS DE BUREAU			
Secrétaires, sténos, réceptionnistes	\$4,610 (an) (en moyenne)	\$7,226	57%
IV — PROFESSIONS			
• Gestion	\$ 5,366 (an)	\$11,128	107%
• Sciences et génie	\$10,575	\$19,515	82%
• Professions libérales et techniques	\$ 7,276	\$12,104	66%
• Architecture	\$ 9,754	\$15,933	63%
• Dessin	\$ 5,905	\$ 8,240	40%

sur la situation de la femme qui donnait ces statistiques: "Les femmes perdent sur deux terrains: celles qui travaillent au dehors sont exclues de certains régimes de retraite et celles qui travaillent au foyer ne sont admises à aucun régime même public."

Pas de salaire à la mère au foyer: un revenu aux chargés de familles.

Il est nécessaire ici de préciser une chose qu'il ne faut pas faire pour corriger la situation, c'est à dire verser un salaire à la femme au foyer. Verser un salaire à la femme au foyer freinerait l'évolution de la situation de la femme comme femme, en surestimant la fonction de mère au détriment des autres responsabilités et charges que la femme peut assumer à l'extérieur du foyer. Cela contribuerait surtout à empêcher l'homme d'évoluer face au partage des tâches qui relèvent de l'éducation des enfants et de l'entretien du foyer.

C'est plutôt du côté de formules comme celle du revenu mini-

mum garanti aux personnes et aux familles qu'il faut chercher la solution.

Mais telle solution suppose un changement complet de notre société dans le partage des tâches entre l'homme et la femme. On n'évitera pas ici encore ce postulat de base. Ce n'est pas en fonction de la femme au foyer qu'il faut penser quand on veut que l'Etat assume une partie de la charge matérielle qu'entraîne le soin des enfants, mais en fonction des familles elles-mêmes qui peuvent connaître trois catégories de chargés de famille: un couple, une femme, un homme.

L'exemple de l'Etat et des syndicats

L'Etat doit donner l'exemple. Ses politiques doivent avoir un effet d'entraînement dans le secteur privé, surtout sur une question aussi fondamentale. Mais on est bien loin de là. On sait, par exemple, que les dernières offres gouvernementales dans le secteur public ont fait encore place à la discrimination. Pensons aussi que sur 1,700 cadres supérieurs, la Fonction publique du Québec ne compte que vingt-sept femmes. (1976).

Les syndicats sont eux aussi très loin de donner l'exemple. Les femmes sont sous-représentées à la direction des syndicats, même là où elles sont en majorité dans les effectifs. On connaît l'étude du Conseil du statut de la femme qui a révélé qu'environ 50% des conventions collectives en vigueur au Québec comportent des éléments discriminatoires pour les femmes. Pour les congés de maternité, les offres gouvernementales comportaient un recul en regard de la convention précédente et le Syndicat des fonctionnaires les a signées...

Pas de rapiécage dans un vêtement mal conçu

Qu'on touche à l'un ou l'autre des secteurs considérés ici dans le domaine du travail, on se rend compte que l'on ne saurait rapiécer ça et là à travers les morceaux d'une organisation sociale conçue pour le cloisonnement des tâches et la séparation de l'homme et de la femme, plutôt que pour leur collaboration et leur complémentarité. Le vêtement est à la fois trop épars, trop décousu, trop troué.

Il faut vouloir situer LA FEMME ET L'HOMME ENSEMBLE, à la source des politiques et des modalités d'organisation qui font que la société et la personne deviennent telle ou telle. Il faut absolument consentir à une vision d'ensemble et reprendre les morceaux en fonction de cette vision d'ensemble.

Demain: la libération des rôles traditionnels

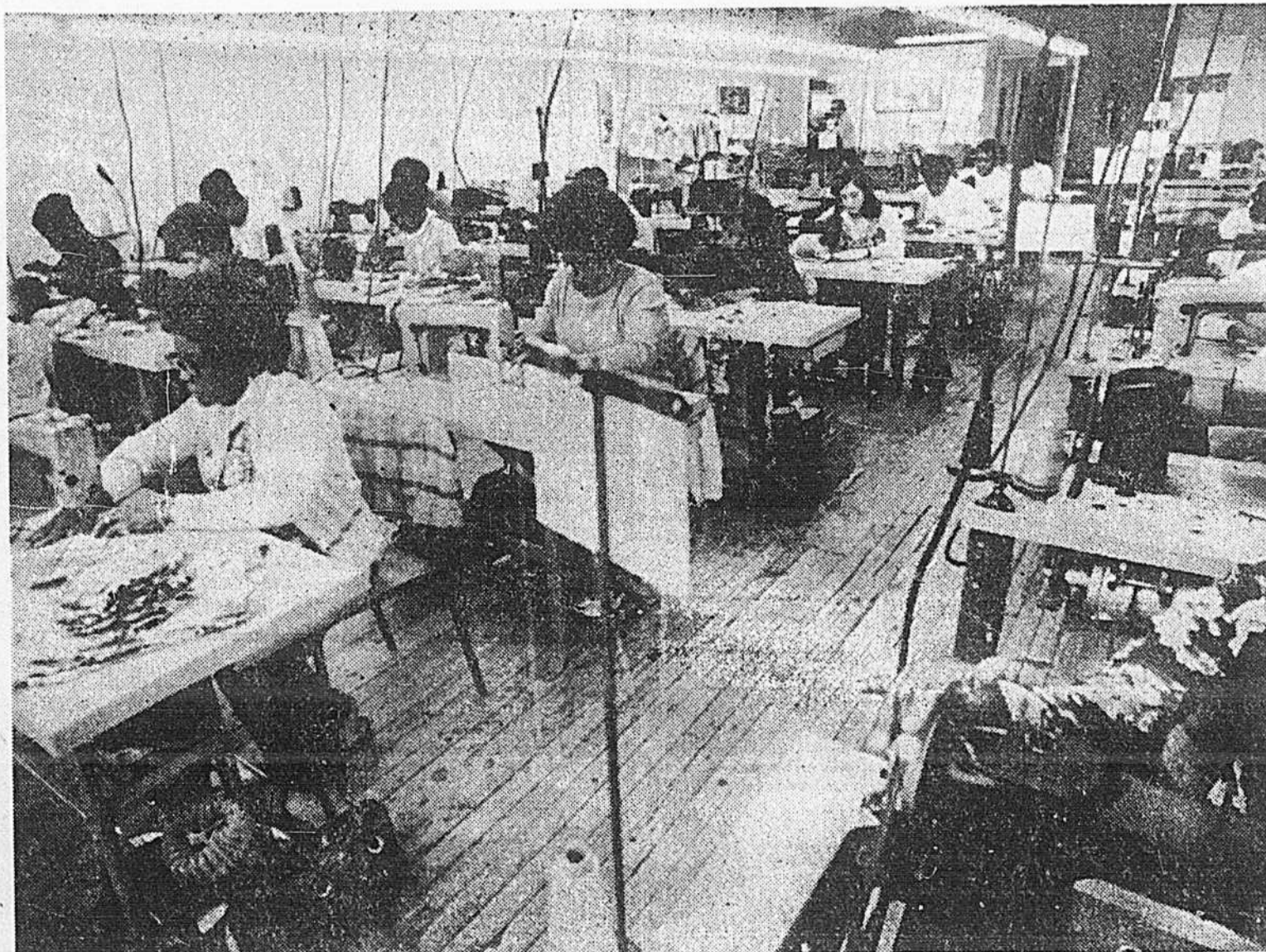


photo Pierre Côté, LA PRESSE

Même si ce n'est pas écrit, il faut de l'expérience pour qu'on vous engage. Parce que pour être bonne opératrice, il faut connaître son métier et savoir travailler vite, très vite.

LITTÉRATURE / LA SEMAINE

Marc-Aurèle Fortin, journalier, tâcheron de l'art de peindre

Après l'album Jean-Paul Lemieux qui a valu à son auteur le Grand-prix littéraire de Montréal, Guy Robert signe un second ouvrage d'importance aux Éditions internationales Alain Stanke, ouvrage consacré à celui qu'il nomme "le journalier, le tâcheron et profetaire de l'art de peindre" Marc-Aurèle Fortin.

Pour Guy Robert, Marc-Aurèle Fortin "a poussé jusqu'au vertige des abysses sa passion de la peinture, en une quête exclusive et farouche, bien au-delà des faciles succès, des occasions profitables". Marc-Aurèle Fortin a arpente le paysage québécois pendant plus de quarante ans et s'obstinait encore à peindre, à 80 ans, alors qu'il était presque aveugle et qu'il avait les deux jambes coupées.

L'album Marc-Aurèle Fortin est publié en tirage limité à 3,000 exemplaires aux Éditions internationales Alain Stanke. Vendu au prix de \$60, il comprend 304 pages, 203 reproductions dont 27 planches couleurs.

Les Éditions Triptyque viennent de publier *Magie et Sorcellerie populaires au Québec*, de Pierre DesRuisseaux, qui a déjà publié *Le livre des proverbes québécois* et *Meteorologie populaire au Québec*. Chronique de l'insolite et du fantastique québécois; dictionnaire du merveilleux collectif, tel se présente ce livre, abondamment illustré, où sont consignés entre autres la façon d'arrêter le sang, celle d'éloigner les loups-garous, la divination par le rêve et les indices annonciateurs du mariage. Cet ouvrage unique, préfacé par Marcel Rioux, constitue une somme des savoirs et des pratiques populaires au Québec. Adjurations, imprecations, formules magiques, sorts, amulettes et talismans divers, remèdes de bonnes femmes, chacun trouvera sûrement son compte parmi plus d'un millier de faits merveilleux expliqués dans cet ouvrage.

La Bibliothèque nationale du Canada vient d'ajouter environ 1,000 titres de "Canadiana" à sa collection par l'achat d'une partie de la bibliothèque de la famille Olivier, de Joliette. Celle-ci comprend surtout des "Canadiana". M. Réjean Olivier, bibliothécaire au collège de L'Assomption de Joliette, a mis plus de dix ans à inventorier en dix volumes manuscrits toute sa collection de 12,000 volumes. C'est à partir de cet inventaire que la Bibliothèque nationale a relevé les quelques 3,600 monographies et 93 périodiques canadiens publiés avant 1950 qui ont fait l'objet d'une recherche bibliographique approfondie pour déterminer les titres que la Bibliothèque nationale ne possédait pas. Celle-ci a pu acheter seulement les ouvrages dont elle avait besoin. Parmi les ouvrages intéressants, on remarque ceux sur le polygraphe canadien Alexandre Baillargé et sa famille, ceux sur la querelle de l'Université Laval à Montréal et, enfin, une collection de livres écrits à Joliette, au sujet de Joliette et de sa région.

À l'occasion de la remise du Prix David 76 à Pierre Vadeboncoeur, lundi dernier, par le ministre des Affaires culturelles, M. Louis O'Neill, la Bibliothèque nationale du Québec a publié une bibliographie de ses livres et de ses innombrables articles de périodiques, suivie d'une revue critique des uns et des autres. Cette bibliographie demeure disponible. Etant donné l'envergure de l'œuvre et sa dimension percutante dans le contexte québécois, la Bibliothèque nationale a aussi orchestré l'événement d'une exposition, qui fait surgir le relief d'une œuvre aussi polymorphe que cohérente. On y reconnaît l'homme dans toute sa sensibilité, sa profondeur, l'importance de ses engagements. Cette exposition prendra fin le 17 janvier 1977.

Les Éditions Quinze annoncent la parution d'un recueil de contes québécois tirés du répertoire oral transmis de père en fils depuis de très lointaines générations. Ce recueil — *Contes de bûcherons*, par Jean-Claude Dupont — est illustré et accompagné de photos, d'un glossaire et d'une présentation de Jean-Claude Dupont, attaché au Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires de l'Université Laval. Ces contes sont dits par Isaie Jolin, originaire de la Beauce et âgé de 84 ans, qui les appelle volontiers des "contes de mentries". Cet ouvrage de 216 pages est en vente partout au prix de \$9.95.

Lancements prévus pour cette semaine: *L'Idole d'un peuple: Maurice Richard*, par Jean-Marie Pellerin (Éditions de l'Homme); *Magie et Sorcellerie populaires au Québec*, par Pierre DesRuisseaux (Éditions Triptyque); *Claude Dubois se raconte*, propos recueillis par Claude Jodoin (Éditions 80304 Canada); *Dix ans chez les nègres blancs*, par Michel Alexandre (Éditions du Jour Inc.).

Les Éditions de L'aurore ajoutent un troisième ouvrage à leur collection *Le Cinématographe* en publiant *Gina*, un dossier établi par Pierre Latour, sur un film de Denys Arcand. *Gina* se donne à lire comme une réflexion sur le propre travail du cinéaste et sur notre attitude de démission collective. *Gina* marque un point limite dans l'évolution de Denys Arcand, dont la pratique cinématographique est tiraillée entre la nostalgie du documentaire direct et les possibilités séduisantes du cinéma de fiction. *Gina*, film de Denys Arcand, dossier établi par Pierre Latour, est un livre de 126 pages, abondamment illustré.

Conrad BERNIER

MUSIQUE / CRITIQUE

Premier (et magnifique) concert de musique ancienne

STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL. Direction: Christopher Jackson et Réjean Poirier. Hier soir, à la chapelle du Grand Séminaire. Premier concert de la saison.

Programme:
Canzone no 13, pour deux chœurs d'instruments... Giovanni Gabrieli.
"Lobe den Herren, meine Seele" ("Loue le Seigneur, ô mon âme"), pour double chœur à huit voix et continuo, extrait no 18 des Psalmen Davids... Heinrich Schütz.
Sonata no 2, en mi mineur, pour deux violons et continuo, ext. des "Sonate a 2, 3, 4 e 5 strumenti"... Johann Rosenmüller.
"Herr, unser Herrscher, wie herrlich ist dein Nam" ("Seigneur, notre Dieu, que ton nom est glorieux"), pour deux chœurs à quatre voix, instruments et continuo, extrait no 6 des "Psalmen Davids"... Heinrich Schütz.

"Historia von der Geburt Jesu Christi" ("L'Histoire de la naissance de Jésus-Christ", ou "Weihnachtsstorie") — "Oratorio de Noël", pour deux chœurs, voix solistes et instruments... Heinrich Schütz.
Solistes: Edmund Brownless, ténor (l'Évangéliste), Jacques Lareau, basse (Hérode), Lorraine Lafontaine, soprano (l'Ange de l'Intermedium I), et Mary-Lou Bassaraba, soprano (l'Ange de l'Intermedium VII et de l'Intermedium VIII).

Le Studio de musique ancienne, la seule société importante du genre à Montréal, entreprenait hier soir sa troisième saison consécutive, son rôle étant reconnu à la fois par un auditoire fidèle et considérable (et hier ne faisait pas exception) et par nos trois niveaux de gouvernements, qui continuent à lui accorder l'aide financière dont il a besoin.

Par ailleurs, suivant l'excellente politique établie dès le début, le Studio consacrait ce premier de trois programmes cette saison presque exclusivement à un seul compositeur. Hier soir, c'était Heinrich Schütz (1585-1672), ce créateur dont les innovations étonnent d'autant plus qu'il est venu exactement cent ans avant Bach et qui, élevé à Venise de l'illustre Giovanni Gabrieli, introduisit

dans la musique allemande nombre "d'idées musicales" puisées à l'école vénitienne, comme le "stile concertato" et le "stile recitativo" — i.e. la combinaison de plusieurs chœurs vocaux et instrumentaux et la "déclamation vocale".

Ce premier programme centré sur Schütz était complété par une "canzone" pour deux groupes d'instruments de Gabrieli, justement, et une sonate à deux violons d'un contemporain, Johann Rosenmüller, qui, lui aussi, travailla à Venise et fut influencé par ce qu'il y avait entendu.

Pour ce qui concerne l'exécution même de cette musique, non seulement l'esprit manifesté dès le lancement du Studio se maintient-il mais, grâce à l'expérience acquise, grâce aussi à des moyens financiers qui augmentent, la recherche d'une exécution la plus authentique possible continue d'être de plus en plus approfondie. Les instruments d'époque (des copies, bien sûr, mais fidèles) s'ajoutent encore à l'ensemble: hier soir, par exemple, on retrouvait les saqueboutes (ancêtres du trombone) mais on notait également deux types de violes de gambe (le dessus et la basse), un "violone" (l'ancêtre de la contrebasse) et un virginal (instrument à clavier et cordes pincées, plus ancien que le clavecin, lequel ferait presque figure d'instrument moderne dans cette panoplie!). Bien sûr, il y a encore les deux "clarinos" (trompettes baroques très aiguës) auxquels Schütz confie l'accompagnement du solo de Hérode, mais, telles qu'elles furent jouées hier soir, très sobrement, les trompettes modernes font, pour l'instant, parfaitement l'affaire.

Les deux directeurs du Studio de musique ancienne, Christopher Jackson et Réjean Poirier, dirigent voix et instruments en alter-

nance, parfois en jouant en même temps du virginal, et ils sont parvenus hier soir à obtenir une exécution très dépouillée, ornementée à l'occasion, chez leurs solistes vocaux et instrumentaux autant que chez l'ensemble.

Après la Canzone de Gabrieli déjà mentionnée, où deux groupes d'instruments lancent leur appel sous les voûtes de cette magnifique chapelle du Grand Séminaire, ce sont deux extraits des *Psalmes de David* de Schütz chantés très correctement, bien que sans l'éclat que leur donne, par exemple, Hanns-Martin Scheidt dans son superbe enregistrement Archiv. Ces deux *Psalmes* encadrent la Sonate de Rosenmüller impeccablement rendue par les violonistes Monique Laurendeau et Jean-Pierre Brunet.

Après l'entracte, c'est le grand morceau du concert: l'Oratorio de Noël (Il s'agit d'un titre français, et simplifié), de Schütz, réunissant toutes les forces du Studio, soit plus de 40 voix et instruments. C'est une pièce admirable où l'économie des moyens employés et la profondeur de l'expression obtenue font figure de nouveauté même aujourd'hui, la direction de Jackson comptant pour beaucoup dans cette reconstitution très soignée.

Les quatre solistes furent tous remarquables, surtout celui qui avait le rôle le plus important: le jeune ténor Edmund Brownless, dont les longues narrations de l'Évangéliste furent rendues avec une rare application à tous les égards: rythmique, style et prononciation allemande.

Bref, un très remarquable concert. Radio-Canada, qui enregistre, pour diffusion ultérieure, certains concerts de la Société de musique contemporaine du Québec, devrait également songer à la musique ancienne...

par Claude GINGRAS

Corridart: O'Neil décidera

C'est le nouveau ministre des Affaires culturelles, M. Louis O'Neil, qui devra se prononcer sur l'attitude que le gouvernement prendra dans l'affaire "Corridart".

Voilà la réponse que M. Claude Charron, ministre responsable de la Régie des installations olympiques, a faite à LA PRESSE qui lui demandait si le gouvernement entendait donner suite à l'invita-

tion du maire Drapeau (faite à la Commission parlementaire d'août dernier) pour une démonstration qui, à son avis, éluciderait l'affaire "Corridart".

Un spectacle de Michel Gelinus avec la collaboration de CFGL-FM



13-14-20
21-22-23
JANVIER

JOE DASSIN

BILLETTS MAINTENANT EN VENTE
PLACE DES ARTS, SAUVÉ FRÈRES, MTL TRUST P.U.M.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

CHOM-FM présente

CE SOIR

AEROSMITH

artiste invité
RUSH

NOUVELLE DATE
LUNDI 13 DÉC.
20 heures
au FORUM

Billets \$7.00 en vente au guichet du Forum et aux comptoirs T.R.S.
Produit par Donald K. Donald

ÉLYSÉE

35 MILTON / 842-6093
HORAIRE: LUN À VEN 7:30 - 9:30
SALLE RESNAIS

"Un suspense choquant...
L'intrigue est bouleversante"
JOURNAL DE MONTRÉAL

"Génial... Remarquable...
Brutal..."
LE JOUR

"Une habileté exceptionnelle"
LA PRESSE

un film de
YVES BOISSET

"DUPONT LA JOIE"

avec JEAN CARMET
GINETTE GARCIN

SALLE EISENSTEIN 14 ANS

PHILIPPE NOIRET
MARSHA VLADY

QUE LA FÊTE COMMENCE...

L'AFFICHE

EN ESPAGNOL
"LA DOBLE HISTORIA DEL DOCTOR VALMY"
Bueno Vallejo

Mise en scène — Jeanine Beaubien

LES 10-11-16-17-18 DÉC.

avec FRANCISCO - REGINA ZARBA - JULIO ALARCIA - CARMEN ALTAMIRANO - CARMEN VALDIVIA - PABLO VELASCO - ANITA DE SNAI - DOMINGO MARTINEZ - JOSÉ LORENZO - AMALIA ALCALDE

Reservez vos billets dès maintenant pour le Théâtre des Marionnettes, première le 19 déc.

Renseignements: 526-0821

Billets en vente à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, suite 620.
Guichet de 12h à 18h, Montréal Trust P.V.M.

Le Patriote

1474^e est. rue Sainte-Catherine
Réservations: 523-1131 / 521-6666

Heureux celui qui meurt de rire du 18 nov. au 19 déc.

avec JACQUELINE BARRETTE

Louise Barrette Richard Barrette
Jacelyne Goyette Guy Toy

Musique: Gaston Brisson

Mise en scène: Sébastien Dhavernas

Le Patriote en haut

LA GRANDE AURORE

de Serge mercier
avec Jean-Marie Da Silva
Chantal St-Cyr Marie Codebecq Lise Da Silva

Mise en scène: Robert Lavoie

Billets: \$3.50 Sem. et dim.: 8h Sam.: 7h30, 10h30

Relâche: lundi et mardi Réservations: 523-1131, 521-6666

Tout ce qu'il faut, c'est un peu de CONCENTRATION

18 ANS Adultes

à une SEXUAL EXPERIENCE

avec GEORGINA SPELVIN

Virginia parvient à maturité devant vos yeux ébahis.

Little Girl... Big Tease

with JULY RAY REBECCA BRUNS COLOR

DÉS DEMAIN
10.00 - 12.55 3.50 - 6.45 - 8.10

Combien survivront et dans quel état seront-ils?

2 GRANDS FILMS 18 ANS Adultes

LES DEMONS DE LA MOTO

"LE MASSACRE À LA SCIE"

Le crime le plus brutal et le plus bizarre jamais commis en Amérique

Ces films sont présentés au... Ca Revue les autres

CANADIEN
1204 e. Ste-Catherine 525-8600

kébec spec présente



13-14-20
21-22-23
JANVIER

Jean Lapointe

SPECTACLES EN COURS: COMPLET

Représentations supplémentaires les 15-16 janvier. Billets en vente maintenant

sem. \$3.50 à \$7.00 (20h30)
sam. \$4.50 à \$8.00 (18h30 et 22h)

en vente chez Sauvé Frères & PDA

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

kébec spec présente

pétula CIARK

"Un grand spectacle de music-hall"
du 13 au 18 déc.

sem. \$6.00 à \$10.00 (20h30)
sam. \$6.50 à \$12.50 (18h30 et 22h)

en vente chez Sauvé Frères & PDA

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

kébec spec présente



CE SOIR

pétula CIARK

"Un grand spectacle de music-hall"
du 13 au 18 déc.

sem. \$6.00 à \$10.00 (20h30)
sam. \$6.50 à \$12.50 (18h30 et 22h)

en vente chez Sauvé Frères & PDA

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

La compagnie Jean Duceppe 1975 inc.

Mise en scène Yvan Canuel

LE QUÉBEC C'EST VOUS!

avec Jean Duceppe Pascal Rollin

20h30 Théâtre Port-Royal

un triomphe

MÉDIUM SAIGNANT

(Revisited)

de Francoise Loranger

DE RETOUR À L'AFFICHE DU 25 JANVIER AU 6 FÉVRIER

Prolongation jusqu'au 18 déc.

une dramatique histoire d'amour

14 ANS

l'œuvre ultime de LUCHINO VISCONTI

L'INNOCENT

CINEMA FLEUR DE LYS

108 Ste-Catherine Est. 288-3323 BERRI DE MONTRÉAL

LUN. AU VEN.: 7.15, 9.30 — SAM.: 2h, 4.30, 7h, 9.30 DIM.: 1.30, 6h, 8.30

la presse

livraison à domicile

285-6911

du lundi au vendredi: 8h a.m. à 19h30
le samedi: 9h à 16h

HAROLD ET MAUDE 5e MOIS POUR TOUS

Musique de Cat Stevens
Film de Hal Ashby

Harold Jonathan
Sem. 9:35 Sem. 7:30

Salle climatisée

Cinéma 7 art Jonathan Livingston LE GOËLAND
722 0302 Musique de Neil Diamond
3180 rue BELANGER Film de Hal Bartlett

"le meilleur et le plus professionnel des films érotiques produits aujourd'hui".
— Hugh Hefner, PLAYBOY 18 ANS

LE CHEF-D'OEUVRE DE LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE

ADORABLES VICTORIENNES

2e FILM: MALICIEUSE À 16 ANS

FESTIVAL
1206 E. Ste-Catherine 525-8600

LA PRESSE PUBLIE
plus de petites annonces
que tous les autres
quotidiens français
de Montréal
ENSEMBLE!

14 ANS

INGRID PITT
NIGEL GREEN
SANDOR ELES
MAURICE BENAÏM
LESLEY-ANNE DOWN
PATIENCE COLLIER

LA COMTESSE DRACULA

Plongez avec les vampires au plus profond de l'horreur!

2^e GRAND FILM

Le Cirque des Vampires

IVAMPIRE CIRCUS
ADRIENNE CORRI - LAURENCE PAYNE - THORLEY WALTERS
JOHN MOULDER-PRIMM - ANTHONY CORLAN

Cinéma LONGUEUIL
1, Place Longueuil 677-7933

Horaires: Le Cirque des vampires
Dim.: 1:15, 4:35, 8:00
Sam et sem.: 8:00
La Comtesse Dracula
dim.: 2:55, 6:15, 9:45
Sam et sem 6h30, 9h45

LES DEUX FILMS LES PLUS BOULEVERSANTS DE L'ANNÉE! POUR TOUS

ANNE GIRARDOT dans **DOCTEUR FRANÇOISE GAILLARD**

vous avez aimé la chanson, alors voyez le film!
le TELEPHONE PLEURE

DOMENICO MODUGNO MARIE YVONNE DANAUD LOUIS JOURJAN COULEUR

MAISONNEUVE
3001 est, SHERBROOKE 525-2174

4e GRANDE SEMAINE GRAND PRIX DU FESTIVAL DE CANNES 1976 **PALME D'OR** 14 ANS

DANS CHAQUE RUE ILYA UN INCONNU QUI RÊVE D'ÊTRE QUELQU'UN C'EST UN HOMME SEUL, OUBLIÉ, QU'IL CHERCHE DÉSESÉRÉMENT À Prouver QU'IL EXISTE.

ROBERT DE NIRO CHAUFFEUR DE TAXI

VI & TAXI DRIVER à chaque ciné

AUSI 2e GRAND FILM à chaque ciné

ARLEQUIN 4255 Jean Talon 775-1000
JEAN-TALON

PLAZA 6505 St-Hubert 274-6155

CINÉMAS UNIS
VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

OUVERTURE LE 17 DÉCEMBRE
La plus récente addition dans le monde du spectacle à Montréal

L'incomparable **LOEWS 5**

5 CINÉMAS SOUS UN MÊME TOIT
954 ouest, rue Ste-Catherine coin Mansfield

Le nouveau film de **INGMAR BERGMAN** 14 ANS

"FACE A FACE"
LIV ULLMANN

1:20 — 3:45 — 6:10 — 8:35

Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

6e SEMAINE **CARRIE** 14 ANS

SNOWDON 5275 DECARIE 482-1322 avec **SISSY SPACEK**

PALACE 698 STE-CATHERINE O. 866-6991

DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586

"L'INIMITABLE GIANNINI DANS LA COMÉDIE SEXUELLE LA PLUS COMIQUE DE L'ANNÉE" 14 ANS

New York Post

"How funny can sex be?"

P.V.M.: 12:20 — 2:30
4:40 — 6:55 — 9:05

PLACE VILLE-MARIE CINÉMA 1 866-2644

FAIRVIEW 2 698 STE-CATHERINE O. 866-6991

"Amenez tous les enfants que vous connaissez voir ce film!" — Cosmopolitan

Buoy color 1-3 5-7 et 9

AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747

"UN SUSPENSE DE CLASSE" 14 ANS

12:40 — 2:55
5:10 — 7:30
9:50

"MARATHON MAN"

CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-7395

DOMINIQUE MICHEL DENISE FILIATRAULT dans **Je suis loin de toi Mignonne** 14 ANS

une comédie sentimentale de **CLAUDE FOURNIER**

Le PARISIEN 2 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776

PAPINEAU 2 PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS 14 ANS

Spécial Magnum

Aussi FESTIVAL DE DESSINS ANIMÉS: "PANTHÈRE ROSE"

CHATEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776

Le PARISIEN 4 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

PAPINEAU 1 PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

Aussi: DORION (Dorion) PINE (Sainte-Adèle)

La vie sexuelle d'un vrai gentleman! 18 ANS Adultes

Giancarlo Giannini ce cochon de paolo

Un film de MARCO VICARIO

12:20 — 2:40 — 5:00
7:20 — 9:40

Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

VINCENT MIT L'ÂNE DANS UN PRÉ (et s'en vint dans l'autre) 14 ANS

un film de PIERRE ZUCCA
Michel Bouquet
Bernadette Lafont
D.F.P. productions

1:40 — 3:40 — 5:40
7:40 — 9:40

Le PARISIEN 1
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

FEMMES SANS HOMMES 18 ANS Adultes

elles deviendront vite vos amies!

LES FILLES AUX DOIGTS AGILES 18 ANS Adultes

elles deviendront vite vos amies!

RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880

UNE GARCE DU PÉTROLE ET UN GHEIK 18 ANS Adultes

LES 2 GOUINES

RIVOLI 1 à 1:05 4:00 6:55 8:20

VERSAILLES 3 sur semaine à 7:05

RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL. 671-6129

APRÈS **ILSA** LA LOUVRE DES 11 18 ANS Adultes

VOICI **HELGA**

LES HEURES BRÛLANTES DU PLAISIR 2e FILM

CHATEAU 1 à 1:05, 4:25, 7:45

LAVAL 5 Sur semaine dès 6:25

ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

CENTRE LAVAL 688-7776

600,000 SPECTATEURS À PARIS ONT APPLAUDI LA COMÉDIE DE L'ANNÉE 14 ANS

...une histoire pas très catholique!

MANNIE SAINTE ANNE CARBOOT

il faut vivre dangereusement

3e SEMAINE! SEMAINE DES 7 JOURS (SAMEDI & DIMANCHE) DES 11:30

LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

Elles sont expertes des plaisirs sensuels 18 ANS Adultes

LES Chattes du COLLEGE Couleur

Les mots d'amour sont excitants...

L'AMOUR à la BOUCHE COULEUR

À l'affiche **LAVAL 4** CENTRE LAVAL 688-7776

Sur semaine dès 6:30

POLICE PYTHON 357 POUR TOUS

avec **YVES MONTAND**

CLAUDE LELOUCH **MICHELE MORGAN** **SERGE REGGIANI** DANS

"LE CHAT ET LA SOURIS"

GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL. 671-6129

semaine dès 6:55

Pourquoi le plus grand assassin du Mexique poursuit-il l'inspecteur Clouseau?

La Panthère Rose se porte bien!

Dans 2 jours vous verrez:

18 ANS Adultes

Deux GRANDS FILMS en Couleur!

les MINETTES FONT LA QUEUE

Vous serez HYPNOTISÉ par les images de...

FANTASMES & PSYCHOSES SEXUELS DE MISS AGGIE

MIDI-MINUIT 3.30
4:45 ST DENIS 6:05
ELECTRA 8.40
STE-CATH ET AMHERST 522-9377

LES CINÉMAS FRANCE FILM 14 ANS

L'HORRIBLE ÉVAISON

OÙ QUE VOUS SOYEZ, LES ARAIGNÉES GÉANTES VOUS REJOINDRONT

2^e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA

st-denis 1586 rue St-Denis 845-4211

le paradis 8215 rue Hochberg 353-7833

omega Place St-Hubert 670-0560

viau 776 MONTREAL 649-2864

La suite phénoménale... 14 ANS

Le Procès de Billy Jack

V.F. de "The Trial of Billy Jack"

chevalier 1586 rue St-Denis 845-4211

Une comédie trepidante 14 ANS

Le MOUTON ENRAGÉ

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

spierrot 1590 rue St-Denis 845-3222

des filles... 18 ANS Adultes

dynamiques un spectacle unique

LA KERMESSE ÉROTIQUE

avec Anne Libert Doris Dorner

Les excès d'un couple trop amoureux

jeanne & paul

bijou 5030 rue Papineau 527-9131

omega Plaza R. Mari Longueuil 670-0590

les cinémas du complexe

desjardins 288 3141

LE DESPOTE CRUEL 14 ANS

avec **BRUCE LEE**

IL ÉTAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION POUR TOUS

UN FILM DE Jean-Charles TACHELLA

Cousin Cousine POUR TOUS

Romy Schneider dans **l'important c'est d'aimer** 18 ANS Adultes

QUOI FAIRE aujourd'hui

MON Oeil SUR MONTRÉAL par Dollard Perreault

Aide aux familles d'alcooliques

Al-Anon offre son aide aux familles qui ont dans leur sein un alcoolique; cet organisme fournit à ces familles des renseignements qui peuvent les aider même si l'alcoolique ne désire pas être aidé ou s'il refuse de reconnaître qu'il est incapable de s'empêcher de boire.

On peut communiquer avec cet organisme en écrivant à Al-Anon, case postale 744, Station B, Montréal H3B 3K3. Téléphone: 729-3031.

Des collectes de sang, organisées par la Croix-Rouge en collaboration avec le ministère du Revenu du Québec, ont lieu aujourd'hui aux centres de la Croix-Rouge, de 8h30 à 13h, au 3131 est, rue Sherbrooke et au 2180 ouest, boulevard Dorchester; une autre collecte se tient à Granby, à l'église Notre-Dame, rue Principale, de 15h à 21h.

Demain, des collectes ont lieu à Granby, à l'endroit précité, de 11h à 21h; à Montréal-Ouest, hôtel de ville, 50 sud, avenue Westminster, de 15h à 17h et de 18h30 à 21h; dans les bureaux du gouvernement du Québec, au 255 est, boulevard Crémazie, salle 116, de 9h30 à 15h.

demain

Le philosophe André Moreau, animateur du Mouvement Jovialiste, donne, à 20h demain, à la salle Athos-Aramis de l'Auberge Richelieu, 565 est, rue Sherbrooke, une conférence intitulée: "Conquête de soi et bonheur permanent". Cette conférence est ouverte au grand public, sans réservations. Pour plus amples renseignements: 279-1808.

Le maître égyptien Anubis Schenouda donne demain à 20h, au 6933-A, rue Christophe-Columb, une conférence intitulée: "Les grands mystères (enseignement sur bas-reliefs)".

L'Union philatélique de Montréal tient une réunion demain, à 19h, au Centre Saint-Denis, 5115, rue Rivard.

Mme Bernadette Saint-Martin, directrice du Musée d'art contemporain, donnera une causerie intitulée: "L'art dans la vie", à la réunion de la Société d'étude et de conférences, demain, à 19h30, à l'auditorium de la Banque Royale, place Ville-Marie.

Des guides bénévoles commentent l'exposition rétrospective de l'œuvre de Guido Molinari, au Musée des beaux-arts, demain et jeudi, à partir de 11h.



A la Société du cancer Le chanteur-compositeur Jear Lapointe a accepté la présidence de la prochaine campagne annuelle de la division du Québec de la Société canadienne du cancer. On le voit ici en compagnie du nouveau président de la section, M. Maurice Legault (à droite) et du vice-président titulaire, M. Pierre Touchette (à gauche), à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'organisme.

A la Société du cancer

L'Orchestre symphonique de Montréal présente "Le Messie" de Handel, demain, à 20h30, à l'église Notre-Dame, sous la direction de M. Pierre Héty. Les solistes invités seront le soprano Joan Patenaude, le mezzo-soprano Janice Taylor, le ténor David Astor et la basse James Morris. Une autre représentation sera donnée mercredi soir.

La Commission d'enquête sur le crime organisé reprend ses audiences publiques demain matin, sous la présidence du juge Denys Dionne.

La Fondation canadienne des maladies du rein, section du Québec, tient demain son assemblée annuelle, à 18h30, dans l'immeuble de la Brasserie Molson, 1650 est, rue Notre-Dame.

en vrac

L'Association des artisans de la ceinture fléchée du Québec présente aujourd'hui, demain et mercredi, de 10h à 21h, au Complexe Desjardins, une exposition avec démonstrations de la technique du tissage aux doigts, causerie et projection de diapositives.

Une exposition-vente d'objets d'art se poursuit jusqu'au 17 janvier, à la Caisse populaire d'Outremont, au 1115, rue Bernard. Chaque jour, quelques-uns des 11 exposants seront sur place pour accueillir les visiteurs et leur expliquer leur technique de travail.

L'Association des photographes amateurs du collège Lionel-

Groulx présente une exposition, à l'Estaque, la galerie du collège, jusqu'au 16 décembre, de 10h10 à 15h25.

Claude Dubois, de la famille Dubois de Saint-Henri, lance aujourd'hui un livre intitulé: "Claude Dubois se raconte, les frères Dubois, l'envers de la médaille", rédigé par Claude Jodoin.

Le Théâtre du Nouveau Monde présentera du 17 décembre au 29 janvier une pièce de Bernard Shaw, adaptée par Eloi de Grandmont, "Pygmalion", pièce qui avait connu ici un grand succès en 1968.

Pour la première fois, à l'occasion des Fêtes, les employés de l'Institut de recherches cliniques de Montréal présentent, du 20 au 23 décembre, une exposition d'œuvres artistiques réalisées par eux-mêmes. Le public est invité, spécialement le 22 décembre, de 18h30 à 21h30. L'Institut de recherches cliniques a son siège au 110 ouest, avenue des Pins.

Les Editions Quinze viennent de publier "Contes de bûcherons" de Jean-Claude Dupont, attaché au Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires de l'Université Laval.

La Galerie Morency présente, à l'occasion de son 70e anniversaire, une exposition d'artistes de renom notamment: Henri Beau, B. Buffet, P.E. Borduas, Dali, Jean Dallaire, E. Dyonnet, Clarence Gagnon, Adrien Hébert, Edmond J. Massicotte, A. Pellan, Antoine Prévost, René Richard,

Riopelle, Suzor Côté, Vasarely, Arthur Villeneuve, jusqu'au 10 janvier, du lundi au samedi, de 10h à 17h.

Le lancement de "Brèches", un recueil de poèmes par Louise Gareau DesBois, présidente de P.E.N. International (Poets, Essayists, Novelists), aura lieu le jeudi 16 décembre, à l'hôtel Méridien.

La Société des écrivains canadiens tiendra une "soirée de Noël" mercredi prochain, à 20h, au 2715, chemin de la Côte Sainte-Catherine. Les invités d'honneur seront: M. Robert Choquette, qui recevra à cette occasion un certificat de membre à vie de la Canadian Authors Association; M. Camille Laurin, ministre d'Etat aux Affaires culturelles; M. Louis O'Neil, ministre des Affaires culturelles; M. Horst A. Schmid, ministre des Affaires culturelles de l'Alberta; M. C. Bruce Ferguson, président de la Canadian Authors Association ainsi que plusieurs membres de l'Académie canadienne-française. On présentera également à cette occasion une exposition de photographies prises par M. Armour Landry lors de la rencontre d'écrivains à l'Université McGill, le printemps dernier.

La Fondation canadienne des maladies du rein signale que sa campagne annuelle de bonbons de l'Halloween a remporté un vif succès: 135,000 sacs de bonbons ont été vendus. L'argent ainsi recueilli aidera la Fondation à continuer ses efforts dans les domaines de la prévention et du traitement des maladies du rein.

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:00 (6) (2) — "Victory at Entebbe" Le raid israélien à Entebbe en Ouganda avait lieu il y a cinq mois. Voici un film qui va vous raconter l'événement, avec quelques libérés hollywoodiens bien sûr. Parmi les interprètes: Helmut Berger, Richard Dreyfuss, Elizabeth Taylor, Kirk Douglas et Anthony Hopkins. Durée: 3 heures.

21:00 (6) — In Performance at Wolf Trap En vedette, un groupe qui va rappeler des bons moments aux amoureux de la Nouvelle-Orléans: le Preservation Hall Jazz Band.

00:05 (2) (1) — "Jusqu'au cœur" Le film de Jean-Pierre Lefebvre mettant en vedette Robert Charlebois (avant sa carrière italienne) et Mouffe. Les aventures de Garou, un heureux bohème dont on veut faire un petit soldat.

RADIO FM

- 18:00 Cinq Programme grec
22:00 CKVL LES GENS ET LEUR MUSIQUE
22:00 CBF LES PETITS ENSEMBLES
22:30 CBF JAZZ ET BLUES
23:00 CBF A LITTLE NIGHT MUSIC
23:00 CBF VIENNE LA NUIT
12:00 CBM Mostly MUSIC
13:00 CBF CONTREPOINT
14:00 CBF AIRD D'OPERA
15:00 Cinq Programme portugais
17:30 CBF FESTIVALS DU MONDE

MARDI 11:30 CBF LES MUSICIENS PAR EUX-MÊMES Kenneth Gilbert, claveciniste et musico-

TELE AUJOURD'HUI

- 06:00 (2) (9) (1) Ce soir
(3) Channel 3 News Hour
(4) (7) (8) (10) Parle, parle, jase, jase
(5) The Muppets
(6) The City at Six
(8) Eyewitness News
(9) Global News
(10) WNNY News
(11) Newsline
(12) ABC Evening News
(13) NC A Communiquer
(14) Pulse
(15) OC Quest
(16) SC Information Gloucester
(17) La Maisonnée
(18) Polka Dot Door
(19) Zoom
(20) Spécial Claude Valade
(21) (22) (23) The Waltons
(24) ABC Movie "Victory at Entebbe"
(25) NC Hockey Junior Majeur du Québec
(26) OC Reality
(27) (28) (29) Faire et défaire
(30) Illustrated Classics
(31) The Adams Chronicle
(32) (33) (34) (35) Avec le temps
(36) LC Ski Clinique
(37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100) (101) (102) (103) (104) (105) (106) (107) (108) (109) (110) (111) (112) (113) (114) (115) (116) (117) (118) (119) (120) (121) (122) (123) (124) (125) (126) (127) (128) (129) (130) (131) (132) (133) (134) (135) (136) (137) (138) (139) (140) (141) (142) (143) (144) (145) (146) (147) (148) (149) (150) (151) (152) (153) (154) (155) (156) (157) (158) (159) (160) (161) (162) (163) (164) (165) (166) (167) (168) (169) (170) (171) (172) (173) (174) (175) (176) (177) (178) (179) (180) (181) (182) (183) (184) (185) (186) (187) (188) (189) (190) (191) (192) (193) (194) (195) (196) (197) (198) (199) (200) (201) (202) (203) (204) (205) (206) (207) (208) (209) (210) (211) (212) (213) (214) (215) (216) (217) (218) (219) (220) (221) (222) (223) (224) (225) (226) (227) (228) (229) (230) (231) (232) (233) (234) (235) (236) (237) (238) (239) (240) (241) (242) (243) (244) (245) (246) (247) (248) (249) (250) (251) (252) (253) (254) (255) (256) (257) (258) (259) (260) (261) (262) (263) (264) (265) (266) (267) (268) (269) (270) (271) (272) (273) (274) (275) (276) (277) (278) (279) (280) (281) (282) (283) (284) (285) (286) (287) (288) (289) (290) (291) (292) (293) (294) (295) (296) (297) (298) (299) (300) (301) (302) (303) (304) (305) (306) (307) (308) (309) (310) (311) (312) (313) (314) (315) (316) (317) (318) (319) (320) (321) (322) (323) (324) (325) (326) (327) (328) (329) (330) (331) (332) (333) (334) (335) (336) (337) (338) (339) (340) (341) (342) (343) (344) (345) (346) (347) (348) (349) (350) (351) (352) (353) (354) (355) (356) (357) (358) (359) (360) (361) (362) (363) (364) (365) (366) (367) (368) (369) (370) (371) (372) (373) (374) (375) (376) (377) (378) (379) (380) (381) (382) (383) (384) (385) (386) (387) (388) (389) (390) (391) (392) (393) (394) (395) (396) (397) (398) (399) (400) (401) (402) (403) (404) (405) (406) (407) (408) (409) (410) (411) (412) (413) (414) (415) (416) (417) (418) (419) (420) (421) (422) (423) (424) (425) (426) (427) (428) (429) (430) (431) (432) (433) (434) (435) (436) (437) (438) (439) (440) (441) (442) (443) (444) (445) (446) (447) (448) (449) (450) (451) (452) (453) (454) (455) (456) (457) (458) (459) (460) (461) (462) (463) (464) (465) (466) (467) (468) (469) (470) (471) (472) (473) (474) (475) (476) (477) (478) (479) (480) (481) (482) (483) (484) (485) (486) (487) (488) (489) (490) (491) (492) (493) (494) (495) (496) (497) (498) (499) (500) (501) (502) (503) (504) (505) (506) (507) (508) (509) (510) (511) (512) (513) (514) (515) (516) (517) (518) (519) (520) (521) (522) (523) (524) (525) (526) (527) (528) (529) (530) (531) (532) (533) (534) (535) (536) (537) (538) (539) (540) (541) (542) (543) (544) (545) (546) (547) (548) (549) (550) (551) (552) (553) (554) (555) (556) (557) (558) (559) (560) (561) (562) (563) (564) (565) (566) (567) (568) (569) (570) (571) (572) (573) (574) (575) (576) (577) (578) (579) (580) (581) (582) (583) (584) (585) (586) (587) (588) (589) (590) (591) (592) (593) (594) (595) (596) (597) (598) (599) (600) (601) (602) (603) (604) (605) (606) (607) (608) (609) (610) (611) (612) (613) (614) (615) (616) (617) (618) (619) (620) (621) (622) (623) (624) (625) (626) (627) (628) (629) (630) (631) (632) (633) (634) (635) (636) (637) (638) (639) (640) (641) (642) (643) (644) (645) (646) (647) (648) (649) (650) (651) (652) (653) (654) (655) (656) (657) (658) (659) (660) (661) (662) (663) (664) (665) (666) (667) (668) (669) (670) (671) (672) (673) (674) (675) (676) (677) (678) (679) (680) (681) (682) (683) (684) (685) (686) (687) (688) (689) (690) (691) (692) (693) (694) (695) (696) (697) (698) (699) (700) (701) (702) (703) (704) (705) (706) (707) (708) (709) (710) (711) (712) (713) (714) (715) (716) (717) (718) (719) (720) (721) (722) (723) (724) (725) (726) (727) (728) (729) (730) (731) (732) (733) (734) (735) (736) (737) (738) (739) (740) (741) (742) (743) (744) (745) (746) (747) (748) (749) (750) (751) (752) (753) (754) (755) (756) (757) (758) (759) (760) (761) (762) (763) (764) (765) (766) (767) (768) (769) (770) (771) (772) (773) (774) (775) (776) (777) (778) (779) (780) (781) (782) (783) (784) (785) (786) (787) (788) (789) (790) (791) (792) (793) (794) (795) (796) (797) (798) (799) (800) (801) (802) (803) (804) (805) (806) (807) (808) (809) (810) (811) (812) (813) (814) (815) (816) (817) (818) (819) (820) (821) (822) (823) (824) (825) (826) (827) (828) (829) (830) (831) (832) (833) (834) (835) (836) (837) (838) (839) (840) (841) (842) (843) (844) (845) (846) (847) (848) (849) (850) (851) (852) (853) (854) (855) (856) (857) (858) (859) (860) (861) (862) (863) (864) (865) (866) (867) (868) (869) (870) (871) (872) (873) (874) (875) (876) (877) (878) (879) (880) (881) (882) (883) (884) (885) (886) (887) (888) (889) (890) (891) (892) (893) (894) (895) (896) (897) (898) (899) (900) (901) (902) (903) (904) (905) (906) (907) (908) (909) (910) (911) (912) (913) (914) (915) (916) (917) (918) (919) (920) (921) (922) (923) (924) (925) (926) (927) (928) (929) (930) (931) (932) (933) (934) (935) (936) (937) (938) (939) (940) (941) (942) (943) (944) (945) (946) (947) (948) (949) (950) (951) (952) (953) (954) (955) (956) (957) (958) (959) (960) (961) (962) (963) (964) (965) (966) (967) (968) (969) (970) (971) (972) (973) (974) (975) (976) (977) (978) (979) (980) (981) (982) (983) (984) (985) (986) (987) (988) (989) (990) (991) (992) (993) (994) (995) (996) (997) (998) (999) (1000)

SPECTACLES cinéma

- ATWATER (1): "Two minute warning": 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.
ATWATER (2): "Constant of a Driving Instructor": 19:50, 22:20.
AYENUE: "Bugsy Malone": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
BEAVER: "Sawdust": 12:00, 15:00, 17:50, 20:40, "Ultimate": 13:30, 16:20, 19:10, 22:00. "Short": 14:50, 17:40, 20:30.
BERRI: "Super Express 109": 15:00, 18:20, 21:40. "Soldat du Roc, ce sera ta fête": 13:15, 16:45, 20:00.
BIJOU: "Jeanne d'Arc": 12:30, 15:10, 17:40, 20:35. "La kermesse érotique": 13:35, 16:30, 19:00, 21:55.
BONAVENTURE (1): "Massacre at Central High": "Jackson County Jail".
BONAVENTURE (2): "Danish Love Acts". "Seventeen": à compter de 10:30.
CANADIEN: "Le massacre à la scie". "Les démons de la moto": à compter de 18:30.
CARREFOUR: "D'amour et d'eau fraîche": 13:15, 15:35, 17:55, 19:35, 21:35.
CARRE SAINT-LOUIS: "Lorry le dingue, Mary la garce": 20:05. "Course contre l'enfer": 18:30, 21:40.
CHAMPLAIN (1): "Roller Ball": 13:00, 17:00, 21:00. "Le canardeur": 15:00, 19:15.
CHAMPLAIN (2): "Vol au-dessus d'un nid de coucou": 12:00, 14:10, 16:35, 19:00, 21:25.
CHATEAU (1): "Heures brillantes du plaisir": 14:35, 18:00, 21:20. "Dossier prostitution": 13:05, 16:25, 19:45.
CHATEAU (2): "Special Magnum": 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
CHEVALIER: "Le procès de Billy Jack": 13:00, 16:55, 20:30.
CHOMÉDY: "L'empreinte de Dracula": 20:00. "La vengeance du Zombie": 18:30, 21:45.
CINE-CENTRE (1): "A funny thing happened on the Way out Forum": 13:00. "Take the money and run": 14:45. "Play it again Sam": 16:15. "Easy Rider": 19:30. "Pat Garrett and Billy the Kid": 21:30.
CINE-CENTRE (2): "Bananas": 13:00. "Everything you always wanted to know about sex": 14:30. "Sleeper": 16:00. "Blow up": 19:00. "L'empire du Nord": 21:30.
CINE-CENTRE (3): "The Roaring Twenties": 18:00, 20:00, 22:00.
CINÉMA DE MONTRÉAL: "Justice sauvage": 12:00, 17:00, 22:00. "La notte qui tue": 15:27, 20:34. "Le boxeur chinois": 13:53, 19:00.

- CINÉMA DE PARIS: "The Naughty Victorians": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CINÉMA 7e ART: "Jonathan Livingston le goéland": 19:30. "Harold et Maude": 21:35.
CLAREMONT: "Marathon Man": 12:40, 14:00, 17:10, 19:30, 21:50.
COMMODORE: "Sexualité chez les adolescents". "Le sexe à la barre": "Tamara".
COMPLEXE DESJARDINS: Salle 1: "Il était une fois la révolution": 12:45, 15:30, 18:15, 21:00. Salle 2: "Cousin cousine": 12:15, 14:10, 16:05, 18:00, 19:55, 21:45. Salle 3: "Le despote cruel": 12:30, 14:20, 16:15, 18:05, 20:00, 21:55. Salle 4: "L'important, c'est d'aimer": 12:40, 14:50, 17:00, 19:15, 21:30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: "Marius": 20:30.
CÔTE-DES-NEIGES (1): "Massacre at Central High": "Jackson County Jail".
CÔTE-DES-NEIGES (2): "The River Niger": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
CÔTE-ST-LUC: "Sunshine Boys": "Alice Doesn't Live Here Anymore": 19:30, 21:30.
CREMAZIE: "La bataille de Midway": 19:00, 21:30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Lumière": 19:15, 21:10. Salle McLaren: "Le sauvage": 19:30, 21:30.
ELECTRA: "Les minettes font la queue": 13:00, 15:30, 18:05, 20:40. "Fantômes et psychoses sexuels de Miss Aggie": 14:25, 19:35, 22:05.
ELYSEE: Salle Renoir: "La marquise d'O": 19:30, 21:30. Salle Eisenstein: "L'incorrigible": 19:30, 21:30.
EROS: "Naked Couples": "Hostage of Lust".
EVE: "A Sexual Experience": 10:00, 12:55, 15:50, 18:45, 21:40. "Little Girl... Big Tease": 11:25, 14:20, 17:15, 20:10.
FESTIVAL: "Les adorables victoriniennes": "Mali-cieuse à 16 ans": à compter de 18:45.
FLEUR DE LYS: "L'innocent": 19:15, 21:30.
GREENFIELD (1): "Special Magnum": à compter de 19:20.
GREENFIELD (2): "Police Python 357": "Le chat et la souris": à compter de 18:55.
GREENFIELD (3): "Les deux gosses": "Une garce, du pétrole et un cheik": à compter de 18:25.
GUY: "Afternoon tease": 12:00, 14:25, 16:55, 19:25, 21:50. "Seventeen": 13:05, 15:30, 18:00, 20:30.
JEAN-TALON: "Chauffeur de taxi": "Les filles ne dorment pas la nuit": à compter de 19:30.
KENT: "Golden Rod": à compter de 19:00.
LA SCALA: "Papillon": 15:15, 20:30. "L'oc": 13:00, 18:00.
LAVAL (1): "Special Magnum": à compter de 19:00.

- LAVAL (2): "Je suis loin de toi mignonne": à compter de 19:20.
LAVAL (3): "L'année sainte": "Il faut vivre dangereusement": à compter de 19:40.
LAVAL (4): "Les chattes au collège": "L'amour à la bouche": à compter de 18:30.
LAVAL (5): "Heures brillantes du plaisir": "Dossier prostitution": à compter de 18:25.
LONGUEUIL: "La comtesse Dracula": 18:30, 21:45. "Le cirque des vampires": 20:00.
MAISONNEUVE: "Dr Françoise Gaillard": "Le téléphone pleure": à compter de 18:30.
MAJESTIC: "Un Noël tragique": 19:30. "Les mercenaires": 21:15.
MERCURI: "Super Express 109": 18:15, 21:50. "Le secret": 20:00.
MIDI-MINUIT: "Les minettes font la queue": 13:00, 15:30, 18:05, 20:40. "Fantômes et psychoses sexuelles de Miss Aggie": 14:25, 19:35, 22:05.
MONKLAND: "The Omen": 13:00, 17:00, 21:00. "Lucky Lady": 14:55, 19:00.
OMEGA (1): "La kermesse érotique": 19:30.
OMEGA (2): "L'horrible invasion": 21:10. "La moutarde me monte au nez": 19:30.
OUTREMONT: "Zabriske Point": 19:00. "Blow up": 21:30.
PALACE: "Carrie": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PAPINEAU (1): "Special Magnum": 12:35, 14:45, 16:55, 19:05, 21:15.
PAPINEAU (2): "Je suis loin de toi mignonne": 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
PARADIS: "L'horrible invasion": 18:35, 21:30. "Le manchot de Hong Kong": 20:00.
PARC: "Le sauvage": 19:20. "Je suis loin de toi mignonne": 21:10.
PARISIEN (1): "Vincent mit l'âne dans un pré": 13:40, 15:40, 17:40, 19:40, 21:40.
PARISIEN (2): "Je suis loin de toi mignonne": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PARISIEN (3): "Ce cochon de Paolo": 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:40.
PARISIEN (4): "Special Magnum": 13:00, 15:05, 17:20, 19:15, 21:20.
PARISIEN (5): "Face à face": 13:20, 15:45, 18:10, 20:35.
PIERROT: "Le moulin enragé": 12:05, 14:00, 15:55, 17:50, 19:45, 21:40.
PLACE DU CANADA: "Clown Murders": 19:15, 21:15.
PLACE VICTORIA: "Performance": 13:00, 17:00, 21:00.
PARISIEN (4): "Listomania": 15:00, 19:00.
PLACE VILLE-MARIE: "How Funny Can Sex Be": 12:20, 14:30, 16:40, 18:55, 21:05.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Let's Talk about Man": 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
PLAZA: "Chauffeur de taxi": "Gur le gachet": à compter de 19:30.

VARIÉTÉS / CRITIQUE

Jeanne D'Arc Charlebois c'est plus que la Bolduc

par Pierre BEAULIEU
L'Évêché de l'hôtel Nelson a beaucoup changé depuis sa fondation. De "scène de parole" qu'elle était à l'époque (Raymond Lévesque y présentait des revues), la boîte est rapidement devenue une "scène de musique", une scène de rock plus précisément où on ne retrouve pratiquement que des groupes (c'était leur seule scène à Montréal avant l'ouverture du "O'National", il y a quelques jours).
De l'avis de tous les artistes qui y sont passés depuis quelques temps, de l'avis d'artistes qui font autre chose que du

rock, bien entendu, l'Évêché est une des salles les plus difficiles à "travailler". Ainsi, on remarquait il y a deux ou trois semaines que Fabienne Thibault a eu beaucoup de difficulté à réchauffer sa salle alors qu'un gars comme Paggiaro, par exemple, qui fait du gros rock de gars de bicyclette, fait grimper la clientèle dans les rideaux en moins de deux.
Pour le temps des fêtes, Francine Loyer, responsable des spectacles à l'Évêché, a décidé d'engager Jeanne d'Arc Charlebois pour une semaine (elle a terminé hier). Le défi était de taille. Pour la clientèle de l'Évêché, Jeanne

D'Arc Charlebois n'est qu'un nom, un nom entendu dans la bouche de nos mères, un nom qu'on associe automatiquement à La Bolduc, un nom sans visage et sans autres points de références (son séjour de 16 années à l'extérieur du pays l'a coupée complètement de la jeunesse).
Pour faire une histoire courte d'une longue histoire, je me retrouve donc à l'Évêché. A 9 heures 20, vendredi, quand j'y suis entré, il n'y avait qu'un (1) spectateur dans la salle, un espèce de "flaillé", complètement saoul qui n'avait pas du tout l'air de savoir où il était rendu. A 9 heures 30, à

l'heure où le spectacle devait commencer, nous étions donc trois. Les responsables de la boîte décident de laisser tomber le spectacle de 9:30 et de n'en présenter qu'un, à 10:30.
Arrivent un peu plus tard quatre couples de jeunes qui s'installent tout droit devant la scène, et un gars tout seul qui prend place à la table voisine de la mienne.
Nous sommes très exactement 12 (douze) dans la salle quand madame Charlebois entre en scène. On se demande comment ça va se passer. Ai-je besoin de préciser que c'est très froid merci dans la salle. Jeanne D'Arc Charlebois, malgré tout, semble être à son aise, très décontractée et parle beaucoup.
On est convaincu, malgré tout, qu'elle ne réussira jamais à nous réchauffer. Pensez-y

encore deux minutes, on est douze à l'Évêché.
Vous ne le croirez peut-être pas, mais nous avons passé une excellente soirée, vu un excellent spectacle et avons ri comme pas un de nous avait prévu rire j'en suis convaincu.
Je connaissais très mal madame Charlebois. Je l'avais entrevue, un soir l'été dernier, au Manoir Richelieu à La Malbaie et je l'avais entendue (le temps de trois ou quatre chansons) à la "Soirée Québécoise" présentée un peu plus tôt cet automne à la salle Maison-neuve de la Place des Arts.
Vendredi soir, j'ai découvert une grande professionnelle, une femme très drôle qui se comporte en scène d'une façon exceptionnelle (et ce ne sont pas des superlatifs de forme).

Pendant la première partie de son spectacle, madame Charlebois interprète des chansons de la Bolduc. Elle les interprète fort bien et parle beaucoup aussi. Elle parle de la Bolduc, nous la raconte, nous parle du spectacle au Québec dans les années 40, nous raconte une foule d'anecdotes et réussit à faire chanter le monde (les 12) après quelques chansons.
La deuxième partie de son spectacle est sûrement la plus drôle, la plus inusitée et celle qui a réussi à nous réchauffer définitivement et à "revivifier l'affaire en party".
Madame Charlebois nous parle de ses débuts, de sa carrière d'imitatrice, de ses voyages, puis s'exécute. C'était drôle, c'était bon pour mourir. Elle imite la trompette, le banjo, une chanteuse "soul" américaine des années 30 (une imitation extraordinaire), Fred Astaire, une petite fille qui chante et, subitement, Mario Lanza presque comme s'il était là. C'était fait sans prétention, le ton était juste, c'était bon et tout le monde a bien ri.
Même qu'elle a eu droit à une ovation debout (une vraie) à la fin du spectacle et que quelques-uns parmi les 12 l'ont suivie jusque dans sa loge pour qu'elle revienne faire un petit bout. Le spectacle était excellent et madame Charlebois l'a fait avec un métier déconcertant (il faut le faire, chanter devant 12 personnes).

Décès du peintre faussaire Hory

IBIZA, Iles Baléares (Reuter) — Elmyr de Hory, "le faussaire de génie" s'est suicidé samedi en prenant une "overdose" parce qu'il craignait d'être presque certainement remis aux autorités françaises, annonce dimanche la police d'Ibiza.
De Hory, peintre d'origine hongroise dont les "imitations" de Matisse, Dufy, Modigliani, Chagall, ont confondu les plus grands experts, avait été informé samedi que les autorités judiciaires espagnoles allaient presque certainement acquiescer à la demande d'extradition présentée par la France.
Il était recherché dans le cadre de l'enquête sur la vente de faux tableaux d'une valeur de 800,000 livres sterling à un millionnaire texan.
Deux fois déjà depuis

1974 les autorités françaises avaient réclamé son extradition mais elle leur avait été refusée. L'extradition était à l'étude en Espagne depuis la semaine dernière. Bien que la conclusion de la procédure judiciaire n'avait pas encore été annoncée, on avait indiqué samedi à l'intéressé, précise la police que, cette fois, la requête de la France serait exaucée.
La police précise que de Hory, âgé de 68 ans, a été retrouvé mort dans sa villa d'Ibiza où il vivait depuis seize ans, par son garde du corps américain Mark Forgy.
Son avocat, Me Rafael Perera, a indiqué que le peintre s'était montré très préoccupé par la demande d'extradition et avait dit qu'il ne pouvait supporter l'idée d'aller en prison.

18 ans Adultes
GUY & MARIANNE
Tel 931-2912

18 ans adultes
SPACE LOVE
Aussi 2^e film érotique THE WHISTLE BLOWERS
pussycat
4015 ST. LAURENT & DULUTH B45 5215

18 ans adultes
STRANGERS
PLUS ULTIMA '70
Strangers 12:00-3:00, 5:50, 8:40
Ultima 7:10, 1:30, 4:20, 7:10, 10:00
LE BEAVER
5177 rue du parc B44-1832

Les Cinémas Odeon
À LAVAL
Dès le 24 décembre
au centre 2000 Hypermarché
2 nouveaux cinémas odéon

14 ANS
JAMES CAAN
CLINT EASTWOOD
Le Canardeur
2 grands films d'action
CHAMPLAIN 1 VILLERAY
ST. CATHERINE ST. PAPAVERA 324-1225 ST. DENIS JARVIS 388-1577

SENSURROUND
CHARLTON HESTON
7:00 - 9:30
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-5173

POUR TOUS
SUPER EXPRESS 109
BERRI
ST-DENIS, STE CATHERINE 288-2115
MERCIER
STE CATHERINE-PIE IX 255-6224

POUR TOUS
LUMIÈRE
Jeanne Moreau
1^e DAUPHIN 1 7:15 9:10
SIAUBEN PRES D'IBERVILLE 721-6232

POUR TOUS
LE SAUVAGE
1^e DAUPHIN 2 7:30 9:30
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6232

14 ANS
12:10 - 2:20 - 4:35
7:00 - 9:25
CHAMPLAIN 2
STE CATHERINE-PAPINEAU 324-1885

14 ANS
AGNÈS GIRARDOT
RUEEN CLERC
MOMMOU
d'AMOUR et d'Eau Fraîche
CARREFOUR 1:15 - 3:35 - 5:35 7:35 - 9:35
111 CATHERINE-MEURY 866-8037

DES VENDREDI!
deux femmes dans un monde fait pour les hommes
CATHERINE DENEUVE
ANOUK AIMEE
FRANCIS HUSTER - JEAN JACQUES BROT - NIELS ARESTRUP
CARREFOUR
STE CATHERINE-BLEURY 866-8037

SI C'ETAIT A REFAIRE
CHARLES DENNEP
FRANCIS HUSTER - JEAN JACQUES BROT - NIELS ARESTRUP
CARREFOUR
STE CATHERINE-BLEURY 866-8037

Pourquoi le plus grand assassin d'Égypte poursuit-il l'inspecteur Clouseau?
Pourquoi pas? Un de plus ou un de moins...
Dans 2 jours vous verrez:
La Panthère Rose se porte bien!

UN NOUVEAU BIEN DE CHEZ NOUS
DUPUIS

PLEINS FEUX SUR SERGE FONTANE
DU 13 AU 18 DÉCEMBRE
Sortez de l'ordinaire... égayez la monotonie du "magasinage" de Noël! Venez entendre le talentueux Serge Fontane de retour chez Dupuis, au rayon des disques, du 13 au 18 décembre. En plus du vaste choix habituel de disques et de cartouches, vous trouverez ses deux nouveaux microsillons.
Disques, **4.98** ch. Cartouches, **5.98** ch.
COMPOSEZ 842-5151. - Rayon 841
Centre-ville seulement

Une chance!...
Steinberg
est ouvert
ce soir même
jusqu'à
21 heures.*
* DANS LES CENTRES COMMERCIAUX SEULEMENT
Pour un service rapide et efficace...
utilisez les PETITES ANNONCES
285-7111

Simpsons
ne perdez pas une minute!
Vous désirez lui offrir une montre électronique... faites confiance à Simpsons. Un personnel consciencieux vous fera voir notre merveilleuse sélection de montres électroniques pour hommes et dames. Surtout n'oubliez pas la garantie Simpsons: "Satisfaction ou Remboursement".
Montres LED 5 fonctions
A. Boîtier métal jaune, courroie en cuir. Indique heure, minutes, secondes, mois et jour. **7998**
B. Modèle «Waltham» pour dames. Boîtier et bracelet métal jaune. Indique heures, minutes, secondes, mois et jour. **9998**
C. Montre "Waltham" avec boîtier mince et bracelet en acier inoxydable. Indique heures, minutes, secondes, mois et jour. **9998**
Prix Simpsons
Rayon 704, Calculatrices, au rez-de-chaussée.
Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.
Pour achat en personne seulement.

LES 4 MAGASINS SIMPSONS

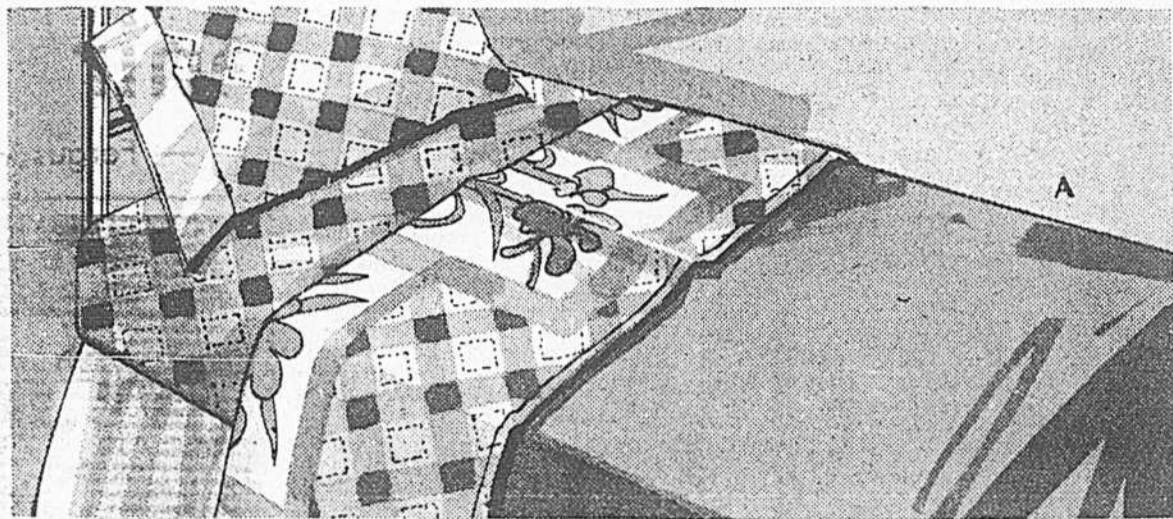
OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9h.

Ainsi que tous les soirs y compris samedi jusqu'au jeudi 23 décembre.

• En ville • Fairview • Les Galeries d'Anjou • Le Carrefour Laval



Chez Simpsons... avec plaisir, le magasin de l'arbre de Noël



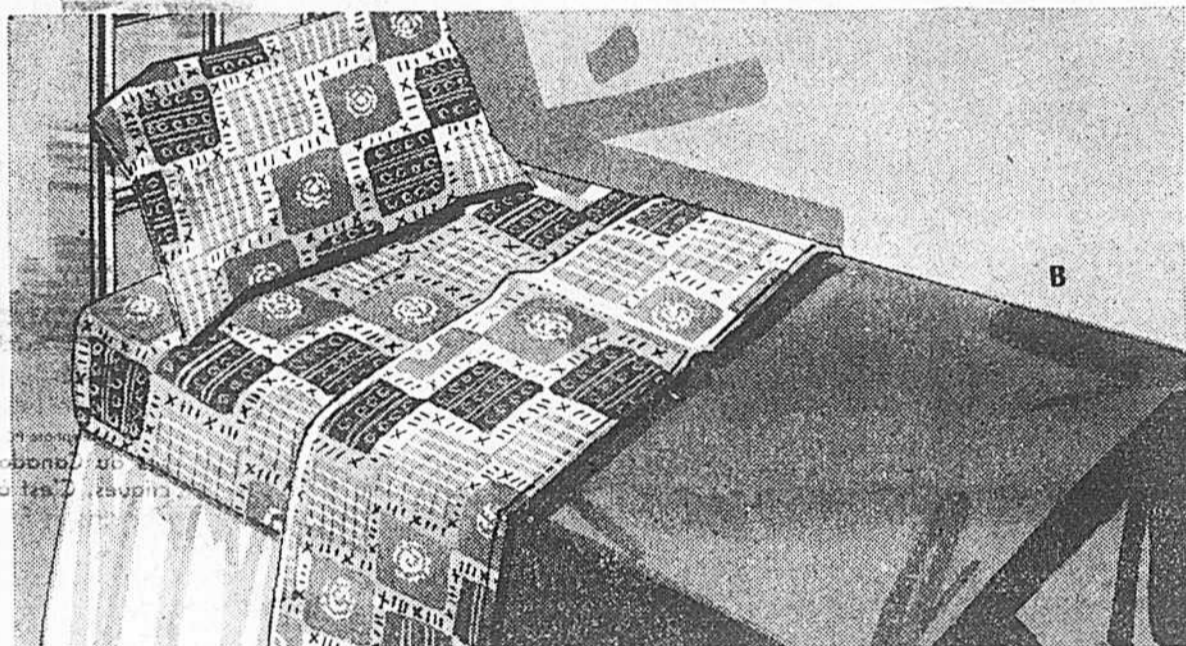
rabais 1/3 — draps "Iris Patch"

Jumeau Prix ord. Simpsons 10.99 **6.99** ch. Double Prix ord. Simpsons 14.99 **9.99** ch. "Queen" Prix ord. Simpsons 19.99 **12.99** ch.

taies d'oreillers, ord. 8.99 **5.99** pai.

A. Egayez votre chambre à coucher avec ces superbes draps... une création "Angelo Donghia"!
 • Percale 50% coton / 50% polyester, 180 fils au pouce car. Se lave et sèche à la machine, aucun repassage requis.
 • Draps housse avec coins élastiques pour ajustement parfait.

• Bleu iris ou jaune sur fond blanc.
 • Jumeau: plat 66" x 100", housse 39" x 75". Double: plat 81" x 100", housse 54" x 75". "Queen": plat 90" x 110", housse 60" x 80". Taies d'oreillers assorties 42" x 33".
 Toutes les dimensions sont approximatives.



draps sans repassage "Primitive"

Prix Simpsons

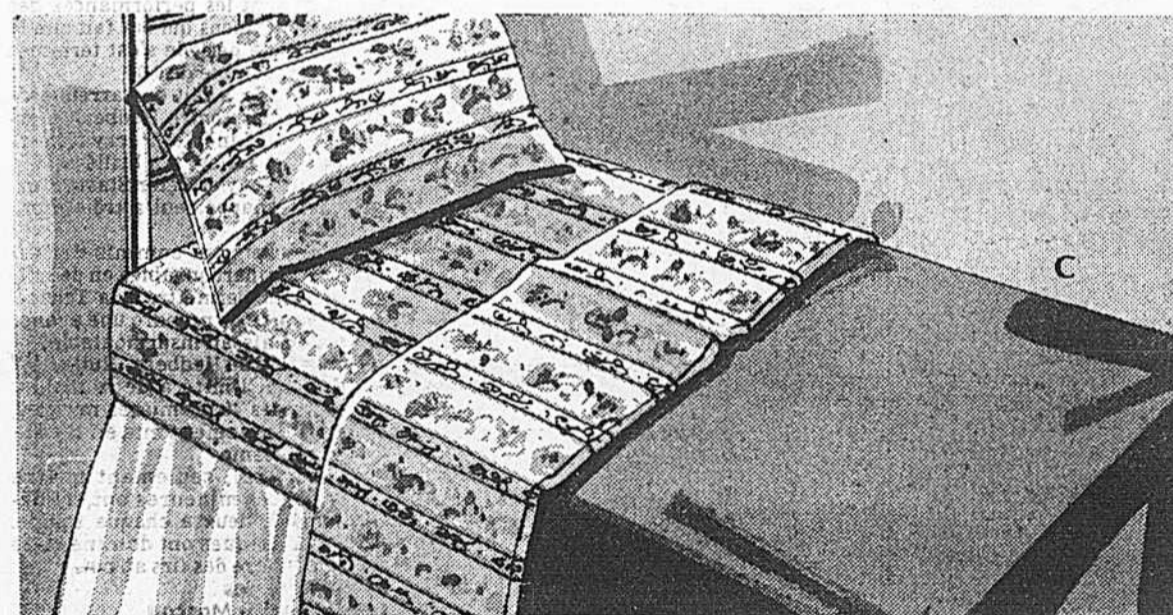
Jumeau **5.49** ch. Double **6.49** ch. "Queen" **10.49** ch.

Taies d'oreillers rég. **4.49** pai.

Taies d'oreillers "King" **5.49** pai.

B. Vous raffolerez de ces draps 50% polyester/50% coton; aucun repassage requis.
 • De "Burlington House" ces draps décoratifs vous sont offerts en tons de terre; brun profond ou "terra cotta" sur blanc.
 • Tissure mousseline, environ 130 fils au po. car.

• Draps housse avec coins élastiques; draps plats avec ourlet uni.
 • Jumeau: plat 66" x 100", housse 39" x 75". Double: plat 81" x 100", housse 54" x 75". "Queen": plat 90" x 110", housse 60" x 80". Taies d'oreillers assorties: régulières 42" x 36"; "King" 42" x 43".



draps "Chintz Rose" à rayures

Prix Simpsons

Jumeau **5.49** ch. Double **6.49** ch. "Queen" **10.49** ch.

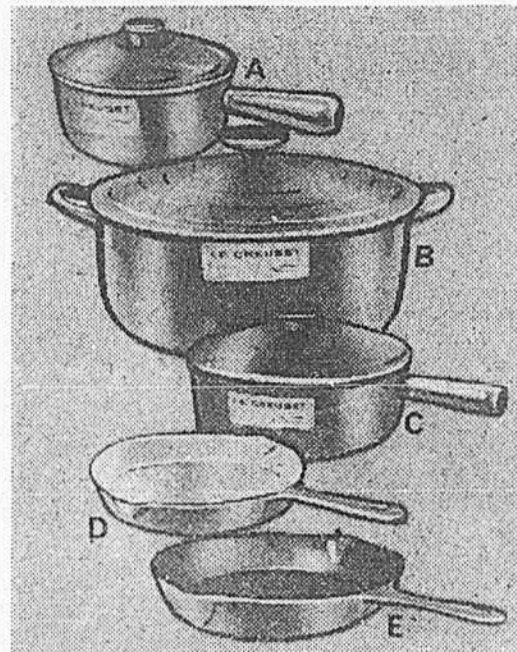
Taie d'oreillers rég. **4.49** pai.

Taies "King" **5.49** pai.

C. Pour un décor de rêves, voici les draps de "Burlington House".
 • Motif roses et rayures chintz en tons pastel multicolores sur fond blanc.
 • Tissure mousseline 50% polyester/50% coton sans repassage.

• Draps housse avec coins élastiques; draps plats avec bordure uni.
 • Jumeau: plat 66" x 100", housse 39" x 75". Double: plat 81" x 100", housse 54" x 75". "Queen": plat 90" x 110", housse 60" x 80". Taies d'oreillers: régulières 42" x 36"; "King" 42" x 43".

Rayon 751 au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

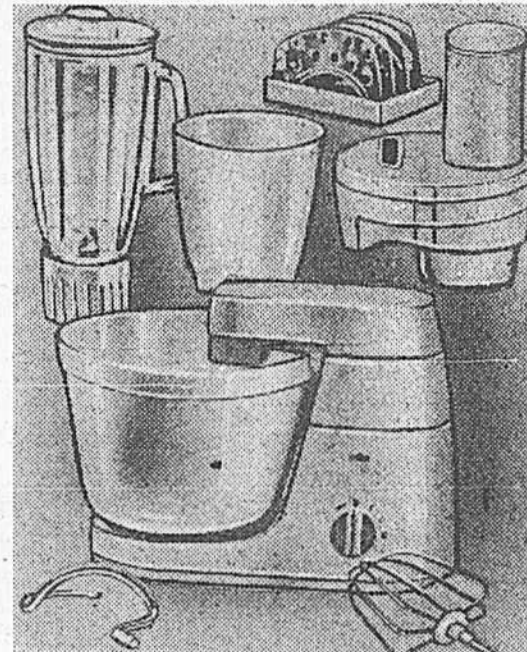


batterie de cuisine en fonte Le Creuset

Prix Simpsons **69.99** ens. 8 pcs

Batterie de cuisine "Le Creuset" en fonte émaillée, importée de France. Extérieur porcelaine rouge volcan. L'ensemble 8 pcs comprend les articles ci-dessous:

- Aussi disponible en éléments libres: Prix Simpsons
- A. Casserole 32 on. couverte 15.99
- B. Cocotte ronde 128 on. couverte 28.99
- C. Casserole 56 on. couverte 22.99
- D. Poêle 6 1/2" ouverte 7.99
- E. Poêle 9 1/4" ouverte 11.99

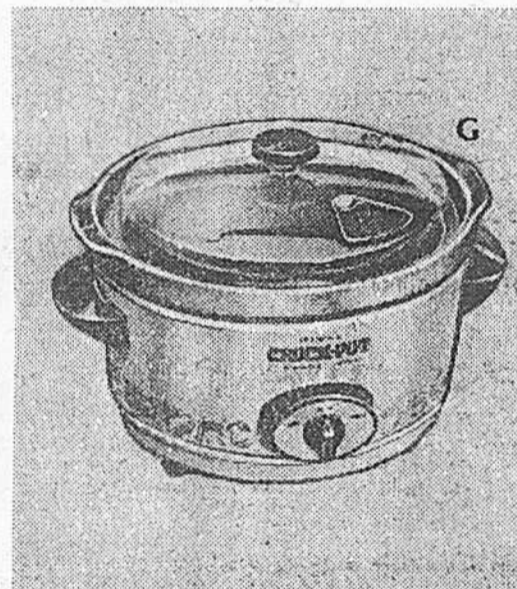


efficace combiné de marque "Braun"

Prix Simpsons **188.88** complet

F. Pratique combiné avec résistant mixeur 3 vitesses, 2 bols à mélanger en plastique, batteur et crochet à pâte.

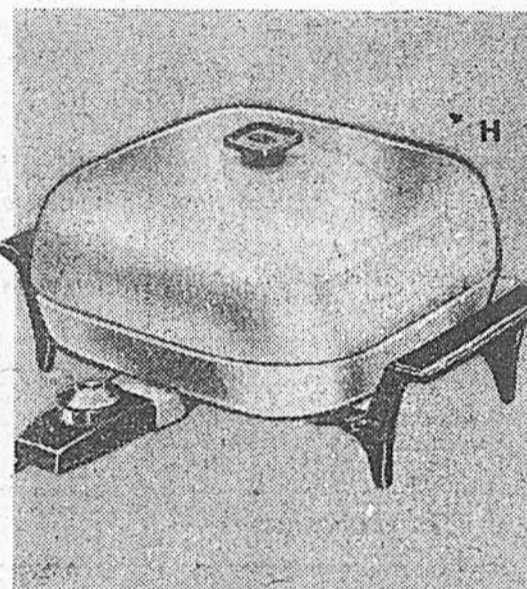
- Récipient mélangeur 28 onces en verre avec accessoires de coupe amovibles et accessoire déchiqueteur pour salade.
- 4 disques de coupe interchangeables. Modèle KM 32



fait-tout "Rival" à cuisson lente

Prix Simpsons **42.99**

G. Fait-tout "Rival" avec récipient intérieur 10", amovible en grés.
 • Va au lave-vaisselle et au four
 • Contenance 140 on.
 • Couvercle plastique «Lexan» avec orifice pour contrôler l'humidité
 • Contrôle de cuisson devant.
 • Extérieur ton or moisson. Modèle 3350



poêle 10 1/2" genre buffet de Sunbeam

Prix Simpsons **29.99**

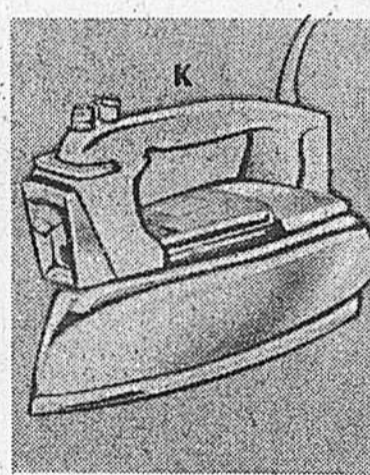
H. Poêle électrique pouvant s'utiliser comme service.
 • Intérieur aluminium poli avec extérieur fini ton or moisson
 • Couvercle "dôme", avec orifice contrôlant l'humidité
 • Cordon amovible. Modèle FP105G



mélangeur 7 vitesses Sunbeam

Prix Simpsons **37.99**

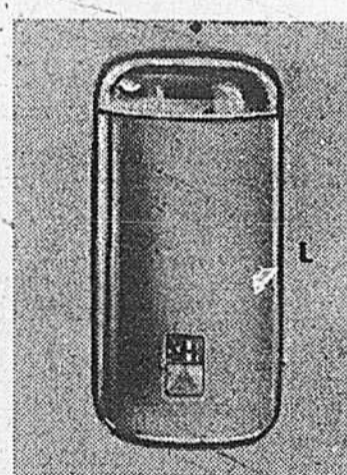
J. Modèle 7 boutons-poussoir avec commutateur arrêt / marche.
 • Contenance plastique translucide de 5 tasses.
 • Couteaux amovibles. Carter plastique ton or moisson.
 • Moteur 375 watts, #BL111



fer à repasser sec/vapeur /jet "G.E."

Prix Simpsons **34.98**

K. Pratique fer à repasser avec indicateur du niveau d'eau et semelle aluminium aux orifices multiples.
 • Une légère pression du doigt sur le bouton-poussoir libère une brume pour humidifier tout genre de tissu.
 • Guide-tissu et repose-fer.
 • Modèle FR80.



moulin à café électrique SEB

Prix Simpsons **16.99**

L. Ce moulin à café contient 65 grammes de bon café.
 • Lames en acier inoxydable pour mouture égale
 • Carter plastique avec couvercle plastique translucide
 • Modèle 130

VENEZ EN PERSONNE, ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

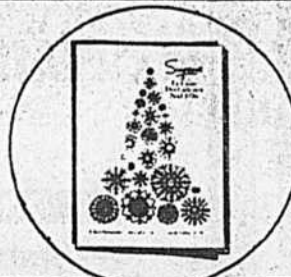
Amenez les enfants voir le Père Noël chez Simpsons

Il remettra à chacun un amusant livre à colorier et ils pourront se faire photographier avec lui.

Photos couleur:

3" x 5" \$2 ch. 3/\$5.50 6/\$10
 5" x 7" 3.75 ch. 3/\$10
 8" x 10" \$6 ch. 3/\$15

Visites pendant les heures d'affaires régulières. En ville seulement, au deuxième



Le livre des cadeaux Noël 1976

134 pages en couleur remplies de suggestions-cadeaux pour tous les goûts! Consultez-les... et commandez dès maintenant en composant 842-7221... jour et nuit.